



LES CHIFFRES DE L'AGRICULTURE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
DONNÉES 2017

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



SOMMAIRE

ZOOM SUR LES CONVERSIONS 2017 -----	3
LES PRODUCTIONS BIOLOGIQUES EN 2017 -----	5
LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES-----	16
LA FILIÈRE CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET PROTÉAGINEUX -----	18
LA FILIÈRE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES-----	20
LA FILIÈRE VINS ET SPIRITUEUX -----	22
LES FILIÈRES ANIMALES -----	24
LA FILIÈRE POULETS DE CHAIR-----	26
LA FILIÈRE OEUFS -----	28
LA FILIÈRE PORC-----	30
LA FILIÈRE VIANDE BOVINE-----	32
LA FILIÈRE VIANDE OVINE -----	34
LA FILIÈRE LAIT BREBIS -----	36
LA FILIÈRE LAIT CHÈVRE -----	38
LA FILIÈRE LAIT VACHE -----	40
CONTACTS -----	42

Rédaction par la Fédération d'Agriculteurs Biologiques de Nouvelle-Aquitaine

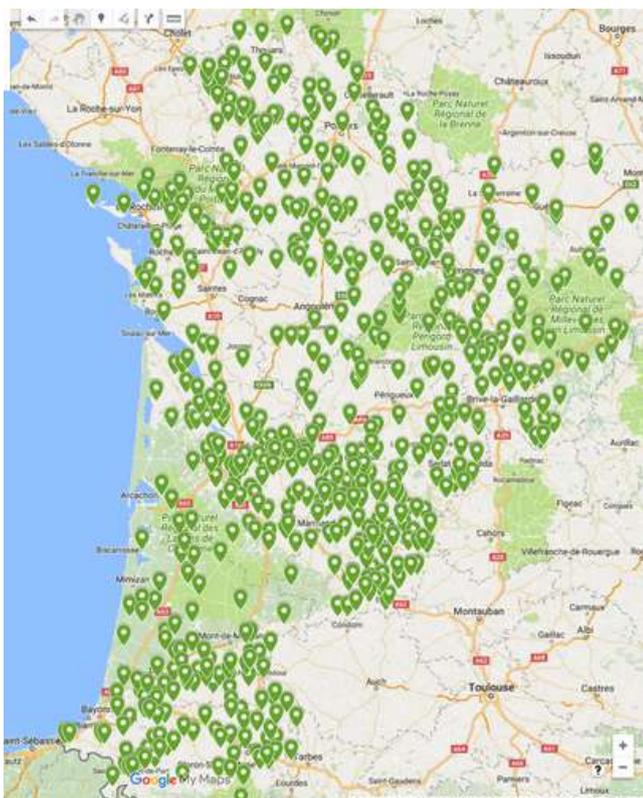
Nous aurions pu penser qu'après 2 années avec une croissance des conversions supérieure à 15%, des annonces nationales défavorables sur les aides bio, le développement des conversions s'essoufflerait. Il n'en est rien. Certains départements qui accusaient un retard sur leurs confrères leaders en surfaces converties (la Vienne, le Lot-et-Garonne, la Dordogne) ou en nombre de fermes (la Dordogne, la Gironde, le Lot-et-Garonne) ont eu une croissance importante du nombre de fermes bio. C'est le cas, pour la 2^{ème} année consécutive, des Landes (+35% du nombre de notifiés), de la Corrèze (+ 25% du nombre de notifiés).

1 LES CHIFFRES CLÉS

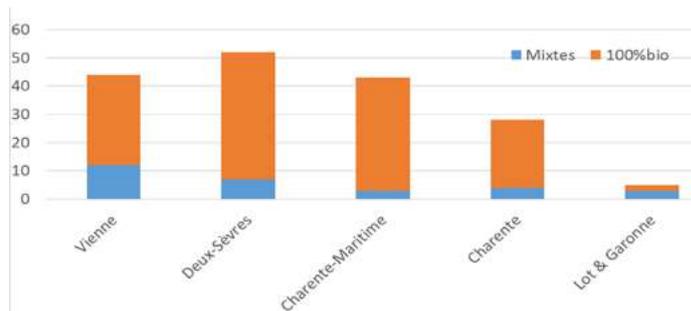
Des conversions 2017 qui concernent l'ensemble du territoire

Les conversions sont réparties sur l'ensemble du territoire néo aquitain avec toutefois quelques poches creuses qui s'expliquent sur les forêts des Landes et le littoral girondin, ainsi que sur le bassin de production du cognac.

Localisation des nouveaux producteurs en mode de production biologique en Nouvelle-Aquitaine en 2017



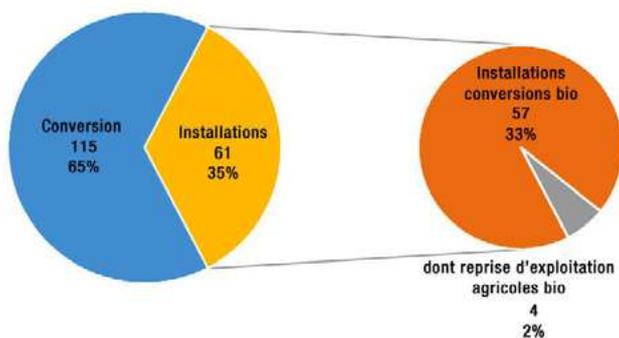
Répartition entre exploitations mixtes et 100% bio



Les données suivantes s'appuient sur 5 départements (16, 17, 47, 79, 86). Elles totalisent au 18/01/18 172 contacts (conversions accompagnées par le réseau FRAB et MAB 16 - à recevoir pour agrobio Périgord et BLE).

Ces conversions restent majoritairement des conversions en 100% bio même si cela varie selon les structures de fermes et les territoires. Elles sont toujours plus importantes en zone céréalière. C'est le département de la Vienne qui comptabilise le plus d'exploitations mixtes.

La part des installations dans les nouveaux notifiés 2017 :
typologie des projets



Les installations en bio représentent 57% des projets bio accompagnés.

2 LES PRODUCTIONS

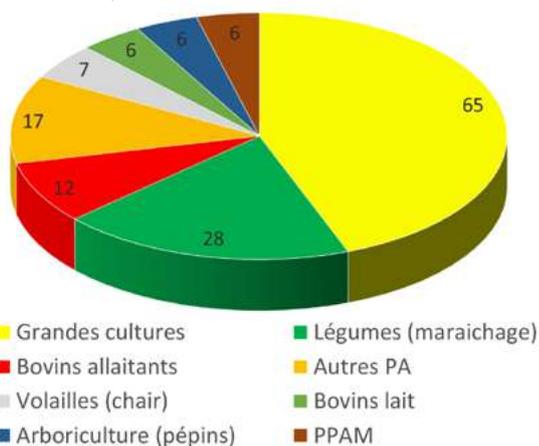
Comme c'est le cas depuis 2014, les productions biologiques principales représentées dans les conversions de l'année sont les céréales et les oléoprotéagineux. Le maraîchage diversifié et les bovins viandes suivent.

Les nouvelles surfaces 2017 dédiées aux grandes cultures sont essentiellement situées en Vienne, conformément aux 2 années précédentes.

Focus conversion viticulture

Le nombre de notifiés en 2017 ayant du raisin de cuve en production principale ou complémentaire est de 67 pour la Nouvelle-Aquitaine (source Agence bio)

Ils se répartissent entre 7 départements avec une prédominance de la Gironde.



CONTACT CONVERSION

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques :
Claire TESSIER
c.tessier@bionouvelleaquitaine.com – 06 23 38 59 38

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LES PRODUCTIONS BIOLOGIQUES EN 2017

Rédaction par les Chambres d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine

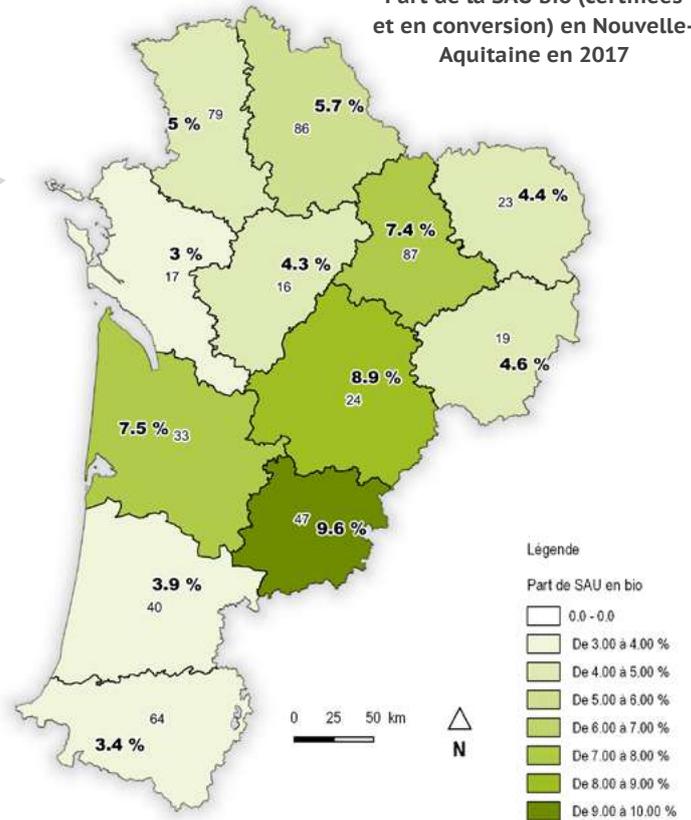


1 LA BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2017

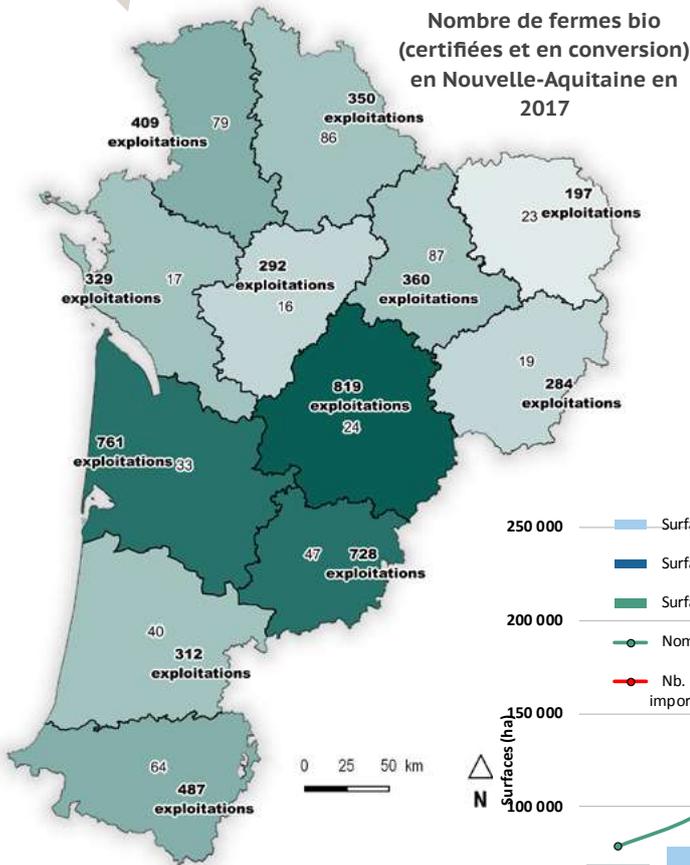
(Sources Agence Bio 2018)

- **Total de la SAU bio** : 216 435 ha (3^{ème} rang français, +14,6% vs. 2016)
- **Surfaces certifiées** : 151 927 ha (+18,3% vs. 2016)
- **Surfaces en conversion** : 64 509 ha (+6,74% vs 2016)
- **Nombre d'exploitations** : 5 328 (3^{ème} rang français, +13% vs. 2016)
- **Part de la bio dans la SAU régionale** : 5,64% (contre 4,9% en 2016, 8^{ème} rang français)

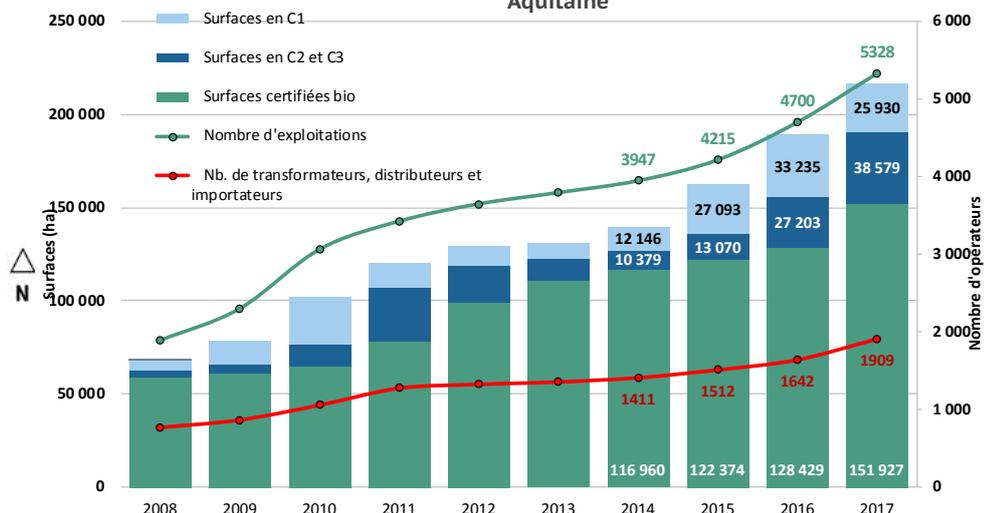
Part de la SAU bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2017



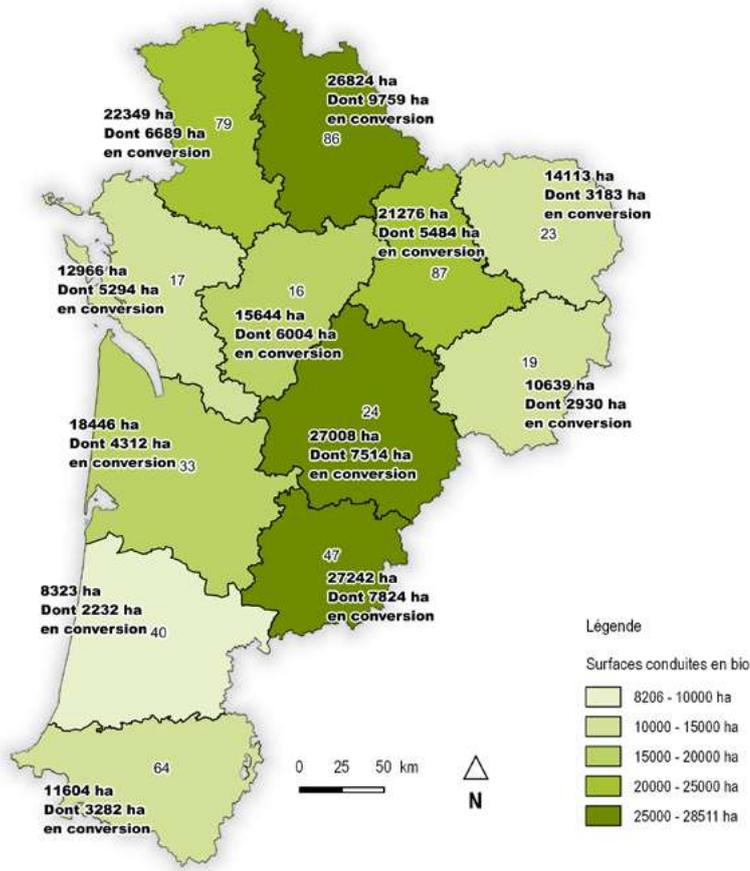
Nombre de fermes bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2017



Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en mode de production biologique de 2008 à 2017 en Nouvelle-Aquitaine



Surfaces conduites en bio (certifiées et en conversion) par départements en 2017



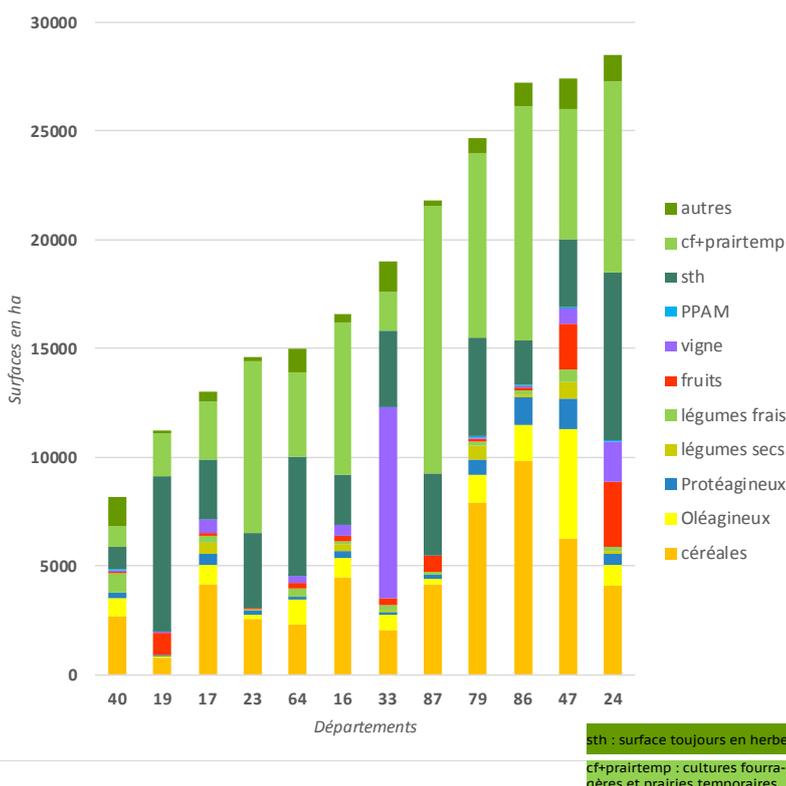
Les départements qui comptent le plus d'exploitations bio sont la Dordogne, la Gironde et le Lot-et-Garonne (voir carte page précédente sur le nombre de fermes bio par département). Les surfaces sont également importantes pour ces départements, sauf en Gironde caractérisée par des exploitations viticoles avec des surfaces plus petites.

Dans la Vienne et les Deux-Sèvres, les surfaces dépassent respectivement 26 000 et 22 000 ha : ceci peut être corrélé avec le fait que les surfaces consacrées aux grandes cultures y sont importantes (voir histogramme ci-dessous sur la répartition des surfaces par production et par département en 2017).

2 PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN 2017

(Sources Agence Bio 2018)

Répartition des surfaces (ha bio + conversions) par production et par département en 2017



Dans le Limousin, les départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne consacrent plus de 70% de leur SAU bio aux surfaces herbagères. Dans les Pyrénées-Atlantiques, la Dordogne, la Charente et les Deux-Sèvres, plus de 50% des surfaces bio sont consacrées à la production de fourrages pour alimenter les troupeaux.

On distingue également les départements pour lesquels les surfaces de grandes cultures sont importantes et en développement, à savoir le Lot-et-Garonne, la Vienne et les Deux-Sèvres.

Presque tous les départements de Nouvelle-Aquitaine produisent des fruits et des légumes, mais l'essentiel des surfaces se trouve en Lot-et-Garonne et en Dordogne.

On note que les surfaces consacrées aux plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) sont très faibles en Nouvelle-Aquitaine. Néanmoins les opérateurs de l'aval sont en recherche de produits.



GRANDES CULTURES

2 132 exploitations produisent des grandes cultures bio en région en 2017. Un peu plus de 70 000 ha sont certifiés et en conversion en 2017, soit une croissance de 15% par rapport à 2016. La production de grandes cultures bio représente 4% de la production totale de grandes cultures en Nouvelle-Aquitaine (Agreste 2017). Deux départements comptent plus de 12 000 ha de grandes cultures bio : le Lot-et-Garonne et la Vienne. (Cf. [fiche filière grandes cultures page 18](#))

En Charente

Les grandes cultures charentaises représentent plus d'un tiers des surfaces engagées en bio (certifiées et en conversion). Le reste des surfaces est, en grande partie, occupé par des cultures fourragères. Les exploitations sont réparties sur tous les territoires céréaliers. Les principaux collecteurs sont Océalia, la Corab, la Cavac, Terrena et des négociants.

En Charente-Maritime

Les terres légères du nord du département sont favorables à la production biologique. Dans certaines zones, les terres sont plus lourdes et donc moins favorables aux grandes cultures (marais, sud du département...). Depuis 2015 de nouvelles exploitations de taille importante se convertissent en bio.

En Creuse

Le département est avant tout une terre d'élevage ; les grandes cultures de vente ne constituent pas une production majoritaire. Néanmoins plusieurs exploitations en polyculture-élevage commercialisent des grains. Quant aux quelques exploitations en grandes cultures spécialisées, elles sont issues pour la plupart de conversions récentes. Biograins, Bio agri et Axérial Bio collectent en Creuse.

En Haute Vienne

L'élevage étant la principale production bio, les grandes cultures de vente sont peu développées. Les principaux collecteurs sont Terrena Poitou, Biograin et la Corab dans le nord du département. Plus au sud Océalia collecte également.

En Dordogne

Quelques projets de conversion de grandes cultures émergent en vallée sur des terres irrigables. Ceci est nouveau car les exploitations biologiques sont situées sur les coteaux, souvent sans irrigation. La Dordogne se trouve en limite des bassins de collecte nord et sud de la région : les principaux collecteurs au nord sont Océalia et la Corab. Au sud on retrouve Grasasa et Beaugeard. Agribio Union collecte sur tout le département. Les Etablissements Bouyssou collectent également.

Dans les Landes

Le maïs, les oléagineux et les protéagineux sont les productions les plus importantes. Le département des Landes est le 1er producteur de légumes de plein champ si l'on inclut le maïs doux. Des surfaces sous pivot sont de plus en plus converties en bio, permettant un accroissement des volumes collectés en maïs-soja.

Le marché du soja pour l'alimentation humaine est porteur (42% de protéines) et est source de valeur ajoutée pour cette culture. Il faut cependant rester vigilant quant au développement futur du marché. Pour le soja destiné à l'alimentation animale,

les capacités de transformation sont plus importantes et le développement de la gamme bio se fait par des transformateurs du sud-ouest (ex : Sud-Ouest aliment).

Les productions bio de maïs semence, de soja et de tournesol se développent.

Le principal collecteur dans les Landes est Agribio Union.

Dans les Deux-Sèvres

La dynamique de conversion est tirée par la situation des cours en conventionnel et par la demande des collecteurs et des transformateurs (Terrena Poitou, Corab, Océalia, Biograin, etc.).

Dans le Lot-et-Garonne

Les conversions sont essentiellement tirées par les grandes cultures et les cultures fourragères à base de légumineuses entrant dans la rotation, nécessaires pour gérer la fertilisation en agriculture biologique. Les grandes cultures représentent près de la moitié des surfaces engagées en bio. Ceci est essentiellement dû au très bon potentiel du département pour produire des cultures de printemps (soja, tournesol et maïs). Pour autant, l'irrigation est nécessaire pour sécuriser la production (gestion de la libération de l'azote et du grossissement du grain), en particulier pour le maïs.

LES CULTURES ASSOCIÉES AUX GRANDES CULTURES DANS LA ROTATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les potentiels pédo-climatiques du Lot-et-Garonne et les besoins d'allongement de la rotation pour répondre aux contraintes techniques de la production biologique entraînent la mise en place de légumes secs depuis plusieurs années avec de bons résultats : lentille, pois chiche, haricot sec...

Les légumes de plein champ destinés à la transformation (haricot vert, tomate conserve, petits pois et maïs doux) font également partie de la rotation. Le Lot-et-Garonne, les Landes et le sud Gironde sont propices à la mise en place de ces cultures. Pour autant, elles nécessitent une bonne maîtrise de l'enherbement, de la fertilisation et de la rotation.

Sur les sols argilo-calcaires lot-et-garonnais, les potentiels ne sont pas les mêmes que sur les sables de haute-lande ou les limons profonds de la vallée de la Garonne. Ceci limite les lieux d'implantation des légumes de conserve afin que le risque soit maîtrisé pour l'agriculteur en mode de production biologique.

Les enjeux liés au développement de l'agriculture biologique

il s'agit de développer l'agriculture biologique dans les zones de vallée (Garonne et Lot) afin de favoriser la mise en place de cultures spécifiques à forte valeur ajoutée. Un des enjeux est de maintenir les prix de ces cultures car elles présentent des risques importants compte-tenu des maladies et des ravageurs mal maîtrisés en bio. Les principaux collecteurs sont Agribio Union, Beaugeard et Grasasa.



VITICULTURE

953 exploitations viticoles sont en mode de production biologique en 2017 en Nouvelle-Aquitaine. 12 815 ha sont cultivés en bio, soit une croissance de près de 12% par rapport à 2016. On note une prédominance des vignobles bio girondins et bergeracois. La production viticole bio représente 6% de la production viticole totale de Nouvelle-Aquitaine (Agreste 2017). (Cf. [fiche filière vin page 22](#))

En Charente

Les exploitations bio sont très minoritaires et représentent une petite partie des surfaces viticoles exploitées dans le cognaçais (1 à 2%). Le débouché principal de la filière bio est la production de vins de pays, commercialisés en vente directe. Aujourd'hui et malgré les attentes sociétales en terme de réduction d'intrants, très peu de maisons de Cognac ont franchi le pas du bio, la filière conventionnelle se portant bien. Ainsi, une majeure partie des eaux de vie bio ne sont pas valorisées et sont commercialisées en conventionnel. Le volume des eaux de vie bio s'élève à environ 1 500 hL.

En Charente-Maritime

Les conversions concernent très peu la viticulture. Elles sont souvent partielles (céréales uniquement) et se situent en dehors de la zone de Cognac. La filière Cognac conventionnelle valorise bien ses produits, ce qui n'incite pas toujours les producteurs à passer en bio.

En Dordogne

Le vignoble bergeracois est le 2^{ème} vignoble bio de Nouvelle-Aquitaine avec 1 794 ha de vignes certifiées bio, soit près de 15% des surfaces viticoles de la région. La vigne bio représentent près de 16% du vignoble bergeracois (plus de 11 500 ha au total).

Un courant de conversions supplémentaires semble se préparer pour 2018. Cette filière a été durement touchée par les gelées printanières de 2017 qui ont eu un impact sur la production.

En Gironde

La Gironde est le premier département viticole de Nouvelle-Aquitaine et la filière y est très structurée (nombreuses caves et coopératives viti-viticoles). Sur les 12 815 ha de vigne bio en Nouvelle-Aquitaine, 8 756 ha sont en Gironde, soit près de 70% du vignoble bio régional et près de 8% du vignoble girondin (plus de 114 074 ha au total).

Dans le Lot-et-Garonne

Les surfaces viticoles du département ont augmenté de près de 14% entre 2016 et 2017.

La viticulture lot-et-garonnaise est marquée par une forte coopération (5 caves coop), des AOC et un IGP agenais. Les 3 principales caves ont lancé des gammes bio (Buzet, Marmande et Duras). Duras et la cave de Berticot sont particuliers puisque les apporteurs sont aussi vinificateurs et producteurs indépendants. Par ailleurs, c'est sur Duras que la production bio s'est développée historiquement avec près de 20% du vignoble bio du département. Les indépendants lot-et-garonnais sont peu nombreux et très investis en bio.



PLANTES À PARFUM AROMATIQUES ET MEDICINALES

UNE FILIÈRE EN PLEIN ESSOR QUI CHERCHE DES PRODUITS

231 exploitations produisent des PPAM bio en 2017, pour une surface de 403 ha certifiés bio, soit une croissance de 47% par rapport à 2016. Trois départements comptent plus de 60 ha de production : la Dordogne, le Lot-et-Garonne et les Deux-Sèvres avec 86 ha de PPAM bio. A noter qu'en Dordogne, plus de la moitié des surfaces en PPAM certifiées bio sont en conversion. (Cf. [fiche filière PPAM page 20](#))

En Charente-Maritime

Il existe une certaine dynamique autour du secteur de La Rochelle. Le GIE Biolopam cherche à développer notamment la production de plantes méditerranéennes (thym) pour des débouchés en herboristerie et en distillation.

En Dordogne

La production de PPAM est faible et la commercialisation se fait majoritairement en vente directe ou via des magasins spécialisés de proximité. La SARL Altaïr, spécialisé dans les tisanes, transforme de nombreuses variétés destinées à l'herboristerie.

Dans le Lot-et-Garonne

La production de PPAM est anecdotique ; les producteurs transforment une grande partie de leur production et vendent en direct. Depuis 4 ans, des expérimentations en partenariat avec INVENIO sont menées sur la stevia bio. Un projet stevia est en cours avec Oviatis.



MARAÎCHAGE, LÉGUMES DE PLEIN CHAMP

1 207 exploitations produisent des légumes bio en 2017 sur 3 289 ha certifiés bio, soit une croissance de 17% par rapport à 2016. La production de légumes certifiés bio représente 8% de la production totale de légumes en Nouvelle-Aquitaine (Agreste 2017).

Presque tous les départements ont plus de 200 ha consacrés à la production de légumes bio. Les Landes ressortent nettement avec plus de 900 ha, suivi du Lot-et-Garonne avec près de 550 ha. Les 5 départements les moins producteurs (moins de 200 ha) sont la Charente, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne et la Haute-Vienne. (Cf. [fiche filière fruits et légumes page 16](#))

En Charente

Les profils des producteurs évoluent. Le facteur main d'œuvre pousse les exploitations anciennes à se recentrer sur un nombre d'espèces plus réduites, voire à des expéditions en gros. Les céréaliers bio ou en conversion s'intéressent de plus en plus aux légumes de plein champ (ex 2018, près de 300 ha de haricots bio de converse implantés en Nord Charente). De plus en plus de nouveaux installés primo-accédant souhaitent développer un modèle de micro-fermes égales ou inférieures à 1,5 ha. Ce modèle interroge sur sa viabilité, les premières références détenues laissent penser qu'il faut entre 3 et 5 ans d'activités pour dégager un premier revenu.

L'enjeu est de communiquer sur les risques liés à une installation sur ce type de ferme. Pour les autres profils, l'enjeu relève plus de l'organisation de marchés pour garantir des prix stables et équitables aux producteurs.

En Creuse et en Haute-Vienne

Il s'agit de maraîchage diversifié, avec presque toujours de la vente directe : à la ferme, sur les marchés, sous forme de paniers, etc.

En Dordogne

La production légumière, malgré une demande croissante et non satisfaite (notamment pour la restauration collective), reste limitée en surface et fait l'objet de projets d'installation hors cadre familial sur des structures à la surface limitée. A noter aussi la mise en place d'une organisation collective pour fournir la restauration collective avec la plateforme Isle Mange Bio (qui est devenue Manger Bio Périgord en 2018).

Dans les Landes

C'est le département qui a la plus grande SAU en légumes de plein champ en bio : les carottes, le maïs doux, les haricots verts industriels, les asperges, pomme de terre et poireaux, constituent les principales productions légumières. Elles sont incluses dans des rotations de grandes cultures (soja, maïs, colza, tournesol), souvent avec irrigation (dite sous pivot). La technicité et la capacité d'investissement des entreprises agricoles landaises donnent un potentiel de développement important couplé à l'implantation d'unités de pré-transformation.

Concernant le maraîchage diversifié, les installations sont régulières mais il existe encore peu de données relatives à leur pérennité.

Dans les Deux-Sèvres

Une dizaine de candidats par an lancent une activité en maraîchage diversifié / vente directe. Ce sont souvent de petits

outils voire des micro-exploitations qui ne bénéficient pas ou peu de structuration collective.

Dans le Lot-et-Garonne

Les exploitations maraîchères ont un profil relativement atypique : elles ont une culture de serriste en bio depuis de nombreuses années et commercialisent en filière longue. Ces profils sont les mêmes en conventionnel avec une importance du hors sol (fraises, tomates...). Ceci permet aux maraîchers bio d'être très performants, d'avoir des cultures relativement précoces et de maîtriser les épisodes de gel en hiver. Ces exploitations peuvent générer plus 500 000 € de chiffre d'affaire. Par ailleurs, il existe des producteurs de semences potagères et de plants bio. Des maraîchers bio en vente directe ont des revenus souvent plus aléatoires et font de l'achat-revente auprès des maraîchers coopérateurs ou des coopératives locales pour compléter leur gamme sur les marchés. Enfin, beaucoup de maraîchers, même en filière longue, pratiquent la vente directe à la ferme ou sur un marché pour maintenir le contact avec les clients.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE DANS LE LOT-ET-GARONNE

En termes de technique, les enjeux sont de travailler sur le choix variétal pour limiter les impasses : maîtrise des pucerons en bio et globalement sur toutes les cultures spéciales, mise en place de moyens technico-économiques pour permettre la conversion de serristes conventionnels et de moyens pour accompagner les maraîchers qui s'installent en bio et en vente directe. Les échecs en bio sont souvent liés au manque de professionnalisme et aux faibles capacités d'investissement.

L'objectif est d'éviter les irrégularités de production et de bien maîtriser les filières car elles sont étroites et peuvent très vite être saturées.

Dans les Pyrénées-Atlantiques

Les Pyrénées-Atlantiques ont vu l'installation de nombreux maraîchers ces dernières années : ils sont maintenant 130 à produire sur le département. Les structures moyennes font 1.5 ha et 800 m² de serres indispensables pour produire dans notre contexte climatique très pluvieux.

Les producteurs sont essentiellement tournés vers la vente directe sur les marchés, en paniers ou AMAP. La demande des collectivités reste forte pour approvisionner la restauration collective.



ARBORICULTURE

1 308 exploitations produisent des fruits bio en 2017 sur 7 678 ha certifiés et en conversion, soit une croissance de 20,6% par rapport à 2016. La production arboricole bio représente 24% de la production arboricole totale en Nouvelle-Aquitaine (Agreste 2017).

Deux départements ressortent pour la production de fruits bio : la Dordogne en tête avec près de 2 800 ha, puis le Lot-et-Garonne (2 056 ha). Suivent la Corrèze (838 ha) et la Haute-Vienne (745 ha). (Cf. fiche filière fruits et légumes page 16)

En Creuse

Quelques vergers (essentiellement pommiers) sont présents mais l'arboriculture est loin d'être une filière développée. Les exploitations ont mis en place des circuits courts pour la commercialisation, avec souvent de la transformation à la ferme ou du travail à façon (jus, confitures, coulis, etc.).

En Corrèze

L'arboriculture est essentiellement axée sur les vergers de pommes, de noix et de châtaigne bio.

En Dordogne

C'est le 1^{er} département arboricole de Nouvelle-Aquitaine. L'arboriculture est dominée par la culture de noyers. Les structures de commercialisation de la noix (coop Cerno, LiPEQU, La Périgourdine) souhaitent également développer leur filière bio. La campagne 2017 a été largement impactée par les gelées printanières.

Dans les Landes

La demande en circuits longs en kiwi se structure (suite à des demandes de conversions). Les prix bio sont attractifs et pourraient, s'ils se maintiennent, attirer de nouveaux producteurs.

La culture de la myrtille américaine pourrait se développer en diversification en tant que nouvelle culture, suite notamment à la demande de conversion d'une entreprise locale.

En Haute-Vienne

L'arboriculture est essentiellement axée sur les vergers de pommes et de châtaigne bio.

Dans le Lot-et-Garonne

Les productions sont très diversifiées. La production phare est le pruneau d'Agen. Le poids du prunier d'Ente est très important : 10 000 ha dont 10% des surfaces sont en mode de production biologique. Le développement de cette filière pruneaux bio se fait souvent par à coup, en fonction du marché conventionnel qui connaît des difficultés depuis 2 ans et devrait amener des conversions en 2018.

La pomme bio se développe avec notamment la variété « club Juliet » et s'appuie sur des filières dédiées à la transformation.

Les fruits à coque ont globalement le vent en poupe en bio. Le bassin de production se situe sur les départements de la Dordogne et de la Corrèze (noix et châtaigne) mais le nombre de producteurs bio progresse également dans le Lot-et-Garonne. La filière bio à construire est celle de la noisette.

Par ailleurs, il y a des plantations biologiques sur des espèces mineures : Reine Claude, amandier et baie de goji, plaqueminer (kaki), et grenadiers. Le raisin de table se conduit en bio comme de la vigne à jus ou à vin.

Concernant les petits fruits rouges, les framboises et les fraises sont les principales cultures (très peu de groseille et de cassis). La rentabilité de ces cultures bio n'est pas toujours au rendez-vous et les maraîchers développent ces productions en complément de leur activité. Les fruits rouges bio sont demandés par les industries de transformation : l'approvisionnement vient à ce jour essentiellement des pays de l'est.

UNE FILIÈRE ARBORICOLE HISTORIQUE DANS LE LOT-ET-GARONNE

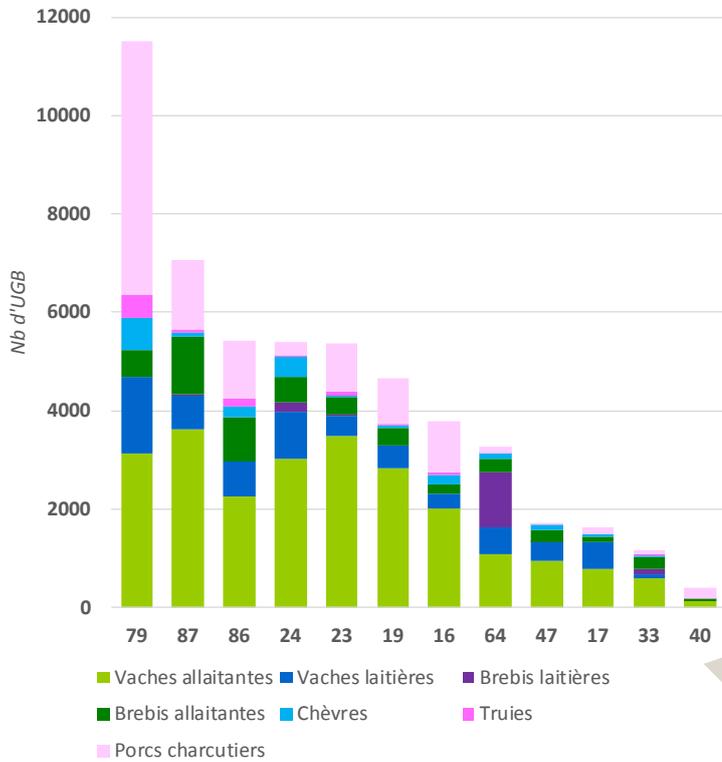
Baucoup d'entreprises sont implantées depuis longtemps sur le territoire ; ce sont à la fois des 100% bio et des mixtes. Les 100% bio ont lancé les filières bio et les mixtes ont pu valoriser leurs outils via des économies d'échelle qu'elles n'auraient pas pu avoir sur des outils 100% bio. Ceci a permis de créer et de consolider des filières de proximité dans lesquelles les agriculteurs peuvent échanger directement avec des transformateurs sur des problématiques biologiques.

PERSPECTIVES POUR LA FILIÈRE ARBORICOLE DU LOT-ET-GARONNE

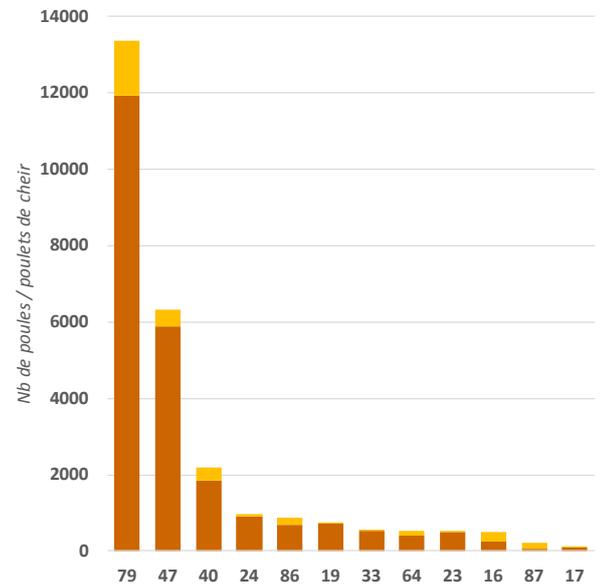
Des partenariats de recherche sont à créer avec INVENIO et les entreprises de la filière afin de mieux maîtriser les ravageurs et les maladies qui pénalisent directement les rendements. Par ailleurs, la question de la fertilisation est très prégnante en arboriculture car elle agit directement sur le rendement et le calibre des fruits.

(Sources Agence Bio 2018)

Répartition du cheptel de Nouvelle-Aquitaine par département en 2017 (en nb. d'UGB) - sauf ruches et volailles



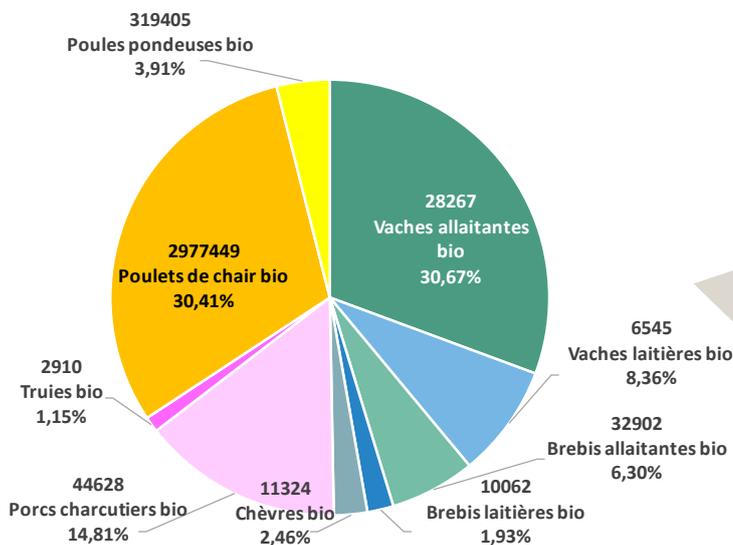
Répartition des productions avicoles de Nouvelle-Aquitaine par département en 2017 (en nb de tête)



La production de viande bovine et ovine bio se fait majoritairement à l'est et au nord de la Nouvelle-Aquitaine (Corrèze, Creuse, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne). A noter que la production de lait de brebis est très largement dominante dans les Pyrénées-Atlantiques. De même, le département des Deux-Sèvres est en tête pour la production de lait de chèvre, suivi par la Dordogne.

La production de poulets de chair est très présente dans les départements des Deux-Sèvres et du Lot-et-Garonne, suivis par les Landes, la Dordogne et la Corrèze. On remarque un développement de cette production en Haute-Vienne. Quant à la production de poules pondeuses, le classement est le même qu'en volaille de chair (Deux-Sèvres, Lot-et-Garonne, Landes).

Le cheptel bio en Nouvelle-Aquitaine en 2017 en équivalents UGB



- **Filières dominantes** : bovins allaitants et poulets de chair
- **60% de la production de grandes cultures est destinée à l'alimentation animale.**
- **82% du cheptel est destiné à la production de viande bio** (contre 3,9% pour les oeufs et 12,7% pour le lait).



LAITS

391 exploitations laitières produisent du lait bio (vache, brebis et chèvre) en 2017. Ceci représente 27 931 animaux certifiés ou en conversion. La production laitière bio représente 3% de la production laitière totale en Nouvelle-Aquitaine (Agreste 2017). (Cf. fiche laits pages 36, 38 et 40)

En termes de nombre de producteurs : 7% des producteurs de lait de vache sont en bio, 5% des producteurs de lait de brebis sont en bio, 12% des producteurs de lait de chèvre sont en bio.

La production de lait de vache bio est majoritairement située dans les Deux-Sèvres, en Dordogne, ainsi qu'en Haute-Vienne et dans la Vienne.

Le lait de brebis bio est très significativement produit dans les Pyrénées-Atlantiques.

La production de lait de chèvre bio est surtout située dans les Deux-Sèvres, en Dordogne (comme pour le lait de vache), ainsi qu'en Charente et dans la Vienne.

En Charente

Lait de vache : la demande en consommation de lait de vache bio reste forte et les laiteries locales poussent à la conversion. La collecte en lait bio est assurée sur le territoire par Terra lacta et Biolait. Une dizaine d'agriculteurs sont en bio ou en conversion, ce sont des petites structures d'exploitations de 20 à 60 vaches laitières, avec une surface fourragères basée sur l'herbe. Le prix du lait bio est supérieur d'environ 100 €/1 000l par rapport au prix conventionnel. Cependant les aliments complémentaires bio achetés à l'extérieur sont deux fois plus onéreux. L'autonomie alimentaire et la maîtrise du pâturage sont des facteurs clés de réussite pour ces exploitations. Dans tous les cas, il est important de bien réaliser un diagnostic de pré-conversion afin d'évaluer la rentabilité du projet.

Lait de chèvre : le département ne compte que quatre élevages conduits en agriculture biologique. Malgré la demande des laiteries, les éleveurs ne sont pas motivés pour se convertir. La production de lait biologique impose de nouvelles compétences techniques (gestion du pâturage et du parasitisme, pose de clôture...) que les éleveurs ne sont pas prêts à acquérir vu la faible différence de prix entre le lait conventionnel et biologique.

En Charente-Maritime

L'élevage bovin lait bénéficie de l'arrivée de collecteurs (Biolait depuis 2015 et Terra Lacta depuis 2017) ce qui favorise les conversions bio. Le nombre de producteurs laitiers reste faible. L'élevage caprin-lait bio est très peu développé et les producteurs commercialisent principalement leurs produits en vente directe.

En Creuse

Le département compte une quinzaine d'élevages laitiers, chiffre qui a augmenté ces dernières années grâce à la reprise de la collecte de lait de vache bio sur le département par les collecteurs (Biolait et Sodiaal). En productions laitières ovines et caprines bio, les exploitations sont peu nombreuses et entièrement tournées vers la transformation et la vente à la ferme.

En Dordogne

Seule la filière lait bio a souhaité communiquer sur son souhait de développement et de recherche de nouveaux producteurs en 2017 : la Chambre d'agriculture, Agrobio Périgord et Interbio Nouvelle-Aquitaine ont accompagné cette démarche. Les besoins des entreprises privées en lait de chèvre bio (Chêne Vert, La Lémance) et en lait de brebis bio (Le Petit Basque) sont importants car la demande est forte. Des portes ouvertes et des articles ont été réalisés sur ce sujet avec notamment la couverture médiatique du mois de la bio.

D'autre part, il existe une forte demande de Sodiaal concernant la poudre de lait infantile et les co-produits de type crème et beurre. Biolait poursuit également son projet de collecte. En Dordogne, des conversions de producteurs devraient se faire en 2018 pour répondre à la demande du marché bio, permettant d'envisager la mise en place d'une collecte en sud Dordogne en 2019.

Dans les Landes

La demande de lait bio de Sodiaal et de Biolait pourrait booster la dynamique, mais les producteurs restent en retrait car l'intensivité des systèmes de production actuels est peu adaptée aux contraintes de la production biologique. Des modifications importantes des conduites d'élevage seraient nécessaires, ce qui augmente la prise de risques pour les exploitations et freine les conversions.

Dans le Lot-et-Garonne

L'élevage bovin lait est peu présent bien qu'il ait progressé ces dernières années en particulier grâce au dynamisme des collecteurs de lait bio. L'élevage caprin lait s'est quant à lui développé suite au projet de collecte de la fromagerie et de la laiterie La Lémance.

Dans les Pyrénées-Atlantiques

La croissance la plus marquante concerne les vaches laitières : 526 vaches bio représentant une croissance de 34% en 2017, grâce au développement de la collecte par Biolait, Sodiaal et la fromagerie des Chaumes. Cette recherche de lait biologique trouve écho face à la situation de la filière qui reste délicate et qui amènent les producteurs au changement.

Concernant les brebis laitières, la croissance de près de 13 % ne suffit pas à combler la demande de transformateurs locaux (Agour, Les Bergers de Saint Michel) depuis de nombreuses années. Le frein majeur à la conversion est le manque d'autonomie alimentaire des exploitations de montagne qui vient peser sur la viabilité économique de la conversion.

Ce développement de la production biologique se fait également grâce à la disponibilité en intrants biologiques (aliments pour animaux, semences, fertilisants, produits de traitement) qui est de plus en plus importante dans les entreprises d'approvisionnements départementales. Elles sont en effet de plus en plus nombreuses à proposer une gamme de produits utilisable en agriculture biologique, facilitant d'autant l'approvisionnement des agriculteurs qui n'ont pas forcément à changer de fournisseurs.

Dans les Deux-Sèvres

Concernant le lait de vache bio, l'intérêt grandit chez des éleveurs conventionnels en quête de rémunération du prix du lait. Cette dynamique est freinée par les contraintes du pâturage (accès, parcellaire, sécheresse) : cependant, le département est le premier producteur de lait avec 1550 vaches laitières certifiées bio, soit une croissance de 19% en 2017.

Le nombre d'élevages caprins a également augmenté, suite notamment au projet de collecte de la laiterie de La Lémance. Le département des Deux-Sèvres est leader régional pour la production de lait de chèvre bio (production historique).



VIANDE BOVINE ET OVINE

1014 exploitations produisent de la viande bovine et ovine bio en 2017, soit plus de 61 000 vaches et brebis allaitantes. La production de viande bio représente 4% de la production de viande totale en Nouvelle-Aquitaine (Agreste 2017).

L'élevage de vaches allaitantes bio concerne les départements herbagers et notamment la Haute-Vienne et la Creuse, qui comptent plus de 4 000 vaches allaitantes chacune. Viennent ensuite les Deux-Sèvres, la Dordogne et la Corrèze (avec plus de 3 300 vaches allaitantes), la Vienne et la Charente avec chacune un cheptel de plus de 2 300 vaches allaitantes bio.

Les brebis allaitantes bio sont situées en Haute-Vienne et en Vienne. Viennent ensuite les Deux-Sèvres et la Dordogne. (Cf. [fiches viande bovine et ovine pages 32 et 34](#))

En Charente

Ovins : aujourd'hui très peu d'exploitations ovines sont en bio. Pourtant de nombreux éleveurs ont des conduites assez proches du cahier des charges, avec des conduites au pâturage et avec peu d'utilisation d'intrants. Le frein principal à la conversion en bio est l'interdiction de synchronisation des chaleurs qui est nécessaire avec nos races herbagères, si l'on veut vendre des agneaux en automne-hiver. Autres problèmes : le produit n'est pas assez bien valorisé et souvent les agneaux labellisés sont payés plus chers que les agneaux bio. De plus, la plupart des agneaux naissent de janvier à mai. Ils vont passer une partie de la période estivale sur des prairies avec une poussée ralentie, ce qui nécessite une complémentation en concentrés. Pour les élevages non autonomes en céréales, la charge de concentrés achetés à l'extérieur devient alors trop conséquente.

Bovins viande : les systèmes extensifs herbagers, notamment de la zone charente-limousine, se rapprochent des modes de conduite exigés par le label AB. Néanmoins, la crainte d'un manque d'autonomie, combiné au coût des concentrés bio nécessaires à l'engraissement des bovins, sont un frein considérable à la conversion. Concernant les systèmes naisseurs, très présents sur le département, la valeur ajoutée bio disparaît puisque les brouillards sont vendus dans la filière conventionnelle.

En Haute-Vienne

L'élevage est majoritairement de type allaitant (essentiellement bovins), les débouchés se font en filières longues et en circuits courts. En Haute-Vienne, le cheptel de brebis viande bio est le plus important de Nouvelle-Aquitaine (plus de 6 300 brebis viande). La Haute-Vienne est également leader en nombre de vaches allaitantes (4165 vaches pour 93 exploitations). Les surfaces fourragères bio occupent 15 615 ha soit 73% de la SAU bio de la Haute-Vienne.

En Creuse

La production de bovins viande (essentiellement races Limousine et Charolaise) est largement dominante. La Creuse est le 2^{ème} département de Nouvelle-Aquitaine en nombre de vaches allaitantes avec 4 110 vaches bio. Les surfaces fourragères bio (plus de 11 000 ha) occupent 78% de la SAU bio du département.

En Dordogne

A l'image de la photographie 2017 de la filière bio, les projets

sont multi-filières avec une prédominance des systèmes polyculture-élevage. Plus de 15 700 ha sont consacrés aux surfaces fourragères (58% de la SAU bio). Dans ces systèmes de polyculture, la production bovins viande reste largement dominante.

Dans les Deux-Sèvres

Les élevages allaitants sont extensifs en surface et composés de races rustiques (Limousines, Charolaises). Les surfaces fourragères représentent plus de la moitié de l'assolement bio du département (plus de 53% pour 11 910 ha en 2017).

En Charente-Maritime

L'élevage extensif bovin viande dans les marais pourrait se faire selon le mode de production biologique, mais les demandes sont peu nombreuses. Les producteurs veulent limiter leur dépendance aux aides et manquent d'autonomie alimentaire (notamment en concentrés). Les surfaces fourragères (près de 5400 ha) représentent que 42% de la SAU bio du département.

En Gironde

Le cheptel de brebis viande augmente et atteint 1647 brebis certifiées bio. L'élevage allaitant reste néanmoins peu représenté en Gironde : les surfaces fourragères bio sont peu importantes (5136 ha soit 28% de la SAU bio du département). Un projet de développement de la collecte de bovins viande est à l'étude.

Dans le Lot-et-Garonne

L'élevage bovin viande est peu présent bien qu'il ait progressé ces dernières années, en particulier grâce au dynamisme des colleteurs (coopératives Pré Vert, Unébio, etc.).

Pyrénées-Atlantiques et Sud Landes

La filière de viande bovine biologique est peu développée au regard du potentiel de producteurs bovin. Ce développement restreint est lié à l'absence d'une filière bien structurée en AB sur la zone et à la présence de troupeaux fortement orientés vers la vente de bétail en maigre. Un travail de structuration de la filière et de mise en place d'accompagnement des éleveurs vers la finition des animaux est en cours en 2018 et devrait permettre de faire progresser la filière sur la zone.



VOLAILLES, OEUFS ET PORCS

LES DEUX-SÈVRES EN TÊTE POUR LA PRODUCTION DE VOLAILLES, D'OEUFS ET DE PORCS BIO

La Nouvelle-Aquitaine compte plus de 2 900 truies bio en 2017. La moitié du cheptel est situé dans les Deux-Sèvres. La Vienne arrive en 2^{ème} position (avec plus de 500 truies), puis la Creuse, la Haute-Vienne (avec chacune plus de 200 truies). On note aussi la Corrèze et la Charente (avec chacune plus de 100 truies).

Plus de 3 000 000 de poulets de chair sont certifiés bio en 2017. La production est très majoritairement située dans les Deux-Sèvres avec près d'1.5 millions de poulets de chair. Le Lot-et-Garonne concentre également une production importante de poulets (plus de 700 000).

Près de 324 000 poules pondeuses sont certifiées bio en 2017. La production est très majoritairement située dans les Deux-Sèvres avec plus de 148 000 poules. (Cf. [carte fiches filières poulets de chair - oeufs et porc](#), pages 26, 28 et 30)

En Creuse

On compte une dizaine d'élevages monogastriques. La production porcine alimente la filière organisée et/ou les circuits courts. Les 2 groupements qui interviennent sur le département (Païso, Cirhyo) développent le bio. La production de volailles de chair et d'œufs se fait quant à elle au travers de petits ateliers ayant développé les circuits courts pour la commercialisation. Cependant la situation évolue car plusieurs collecteurs convertissent ou installent des ateliers depuis 2017. Les nouveaux ateliers devraient être fonctionnels en 2018-2019.

En Gironde

L'effectif des poulets de chair connaît une croissance importante avec une multiplication par 3 en 2017, soit près de 64 500 poulets en 2017.

Dans les Landes

Le cheptel de poules pondeuses est en augmentation mais celui des poulets de chairs diminue. Beaucoup d'exploitations sont mixtes car elles comportent souvent un atelier de canard gras non certifiable en bio. On note un intérêt des producteurs pour la volaille de chair bio : toutefois, la rentabilité de cette filière sur le moyen terme est encore à construire.

Par ailleurs, un projet porc bio est en cours avec les Ets Baillet.

Dans les Deux-Sèvres

Le développement en volailles, pondeuses et en porcs bio se poursuit en 2017 pour répondre aux demandes des différents opérateurs (Terrena, LDC, Cavac, Pampr'œuf, etc.) qui recherchent des producteurs en volailles de chair (une cinquantaine), en pondeuses (100 000 places) et en porcs bio (ateliers naisseurs-engraisseurs en priorité). Le département est leader en production de porcs et de volaille bio et second en production d'œufs bio. La présence d'opérateurs de collecte et de zones

de grandes cultures explique le développement de la filière monogastrique dans les Deux-Sèvres.

Fait nouveau : des céréaliers sont demandeurs pour créer un élevage monogastrique et la zone de production s'élargit en nord Charente et nord Charente-Maritime. Les ateliers de poulets de chair et de poules pondeuses se développent également en vente directe.

Depuis 2018, le marché est très tendu en œufs bio et l'on craint la surproduction. Le développement est en stand by pour l'instant.

Dans le Lot-et-Garonne

Le département est leader en production d'œufs bio. La présence des collecteurs (Terres du Sud et Cocorette notamment) ainsi que la proximité de zones de grandes cultures explique le développement de l'élevage avicole.

Dans les Pyrénées-Atlantiques

Plusieurs projets de poules pondeuses et de volailles bio voient le jour en 2018 sur le département en partenariat avec des coopératives ou des acheteurs locaux. Ces projets viendront compléter l'offre proposée par les producteurs locaux en vente directe.

Un travail de structuration de la filière porcs bio est également en cours et devrait permettre la mise en place d'éleveurs sur 2019 afin de fournir un transformateur local.

Ces 3 filières émergentes devraient donc se développer sur les prochaines années.

CONTACTS PAR DÉPARTEMENT

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Chambre d'agriculture de la Charente

Anne-Laure VEYSSET : 05 45 24 49 36 – 06 25 64 54 55
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime

Céline MARSOLLIER : 05 46 50 45 21 – 06 70 53 48 99
celine.marsollier@charente-maritime.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Corrèze

Stéphane MARTIGNAC : 05 55 21 55 58
stephane.martignac@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Creuse

Noëllie LEBEAU : 05 55 61 50 31 – 07 71 07 81 16
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr
Fanny DUMET : 05 55 61 50 13 – 07 71 07 95 20
fanny.dumet@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Dordogne

Jacques TOURNADE : 05 53 63 56 50 – 07 86 00 40 66
jacques.tournade@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Gironde

Philippe MOUQUOT : 05 56 79 64 13 – 06 73 99 94 35
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des Landes

Emmanuel PLANTIER : 05 58 85 44 13 – 06 85 09 73 72
emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Séverine CHASTAING : 05 53 77 83 12 (Agen) – 05 53 76 03 90 (Marmande)
– 06 77 01 59 97
severine.chastaing@lot-et-garonne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques

Ludivine MIGNOT : 06 24 44 00 27
l.mignot@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres

Samuel GUITTON : 05 49 77 15 15 – 06 89 16 10 17
samuel.guitton@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Vienne

Thierry QUIRIN : 05 49 50 44 29 – 06 76 98 53 66
thierry.quirin@vienna.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

Christophe DERUELLE : 05 87 50 40 62 – 06 24 71 31 91
christophe.deruelle@haute-vienne.chambagri.fr

GROUPEMENTS D'AGRICULTEURS BIO

AGROBIO 19

05 55 26 07 99 – bio@agrobio19.com

AGROBIO 47

05 53 41 75 03 – info@agrobio47.fr

AGROBIO 87

07 77 72 01 43 – a.leroy87@bionouvelleaquitaine.com

AGROBIO DEUX-SÈVRES (79)

05 49 63 23 92 – agrobiods@orange.fr

AGROBIO PÉRIGORD (24)

05 53 35 88 18 – contact@agrobioperigord.fr

AGROBIO GIRONDE (33)

05 56 40 92 02 – info@agrobio-gironde.fr

B.L.E. (64)

05 59 37 25 45 – ble-arrapitz@wanadoo.fr

CIVAM BIO DES LANDES (40)

05 58 98 71 92 – civambio40@wanadoo.fr

GAB 17

05 46 32 09 68 – gab-17@wanadoo.fr

GAB CREUSE (23)

05 55 65 01 40 – gab_creuse@live.fr

MAB 16

05 45 63 00 59 – mab16@wanadoo.fr

VIENNE AGROBIO (86)

05 49 44 75 53 – vienneagrobio@wanadoo.fr

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •



LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



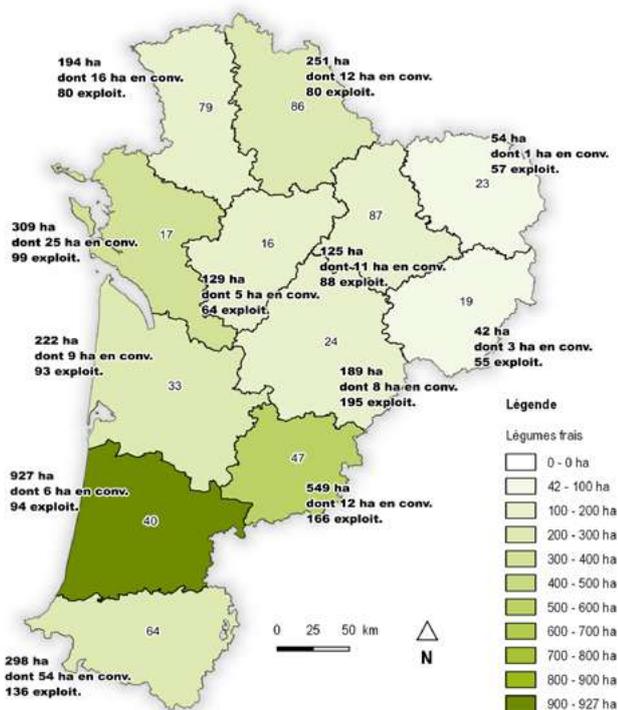
Rédaction par Magali COLOMBET, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



1 LA PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES BIO

(Source Agence BIO 2018)

Maraîchage et légumes de plein champ bio (certifiés et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2017



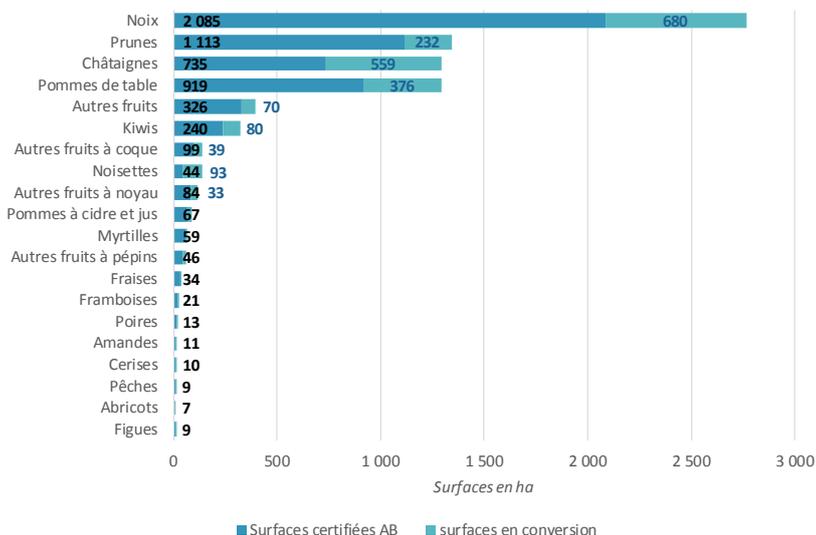
Productions de légumes

- 2^{ème} région française derrière la Bretagne.
- Diversité des productions et des types de fermes avec au Nord et à l'Est beaucoup de maraîchage diversifié, du maraîchage sous abris dans le Lot-et-Garonne et départements limitrophes et de la production de légumes de plein champ dans les zones sableuses des Landes.

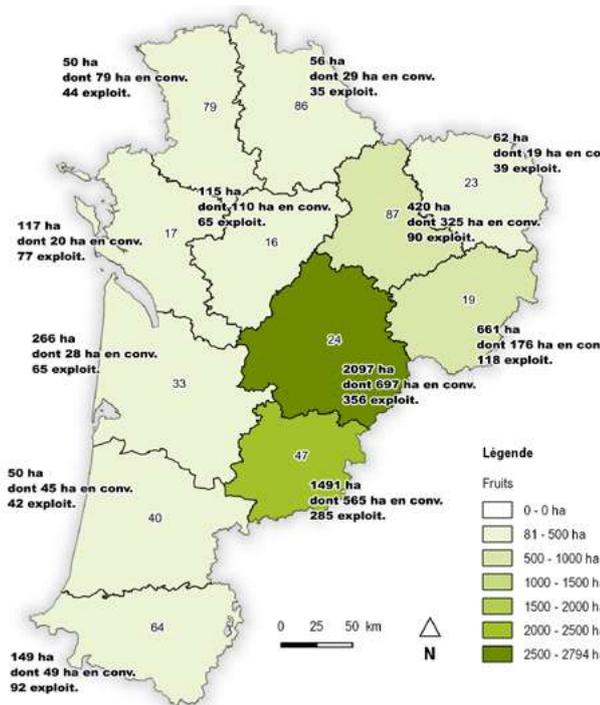
Productions fruitières

- 2^{ème} région française derrière l'Occitanie.
- Surfaces principalement localisées en Dordogne, Lot-et-Garonne, Corrèze et Haute-Vienne.
- Leader dans la production de noix, prunes, et kiwis.

Surfaces fruitières certifiées et en conversion par type de production en Nouvelle-Aquitaine en 2017



Fruits frais bio (certifiés et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2017

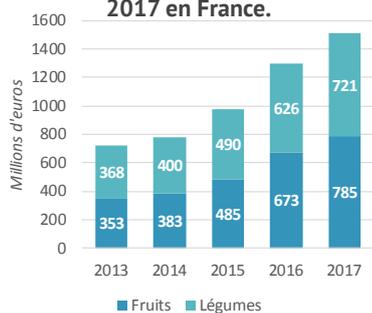


2

CONSUMMATION DES MÉNAGES

(Source Agence BIO/AND-i 2018)

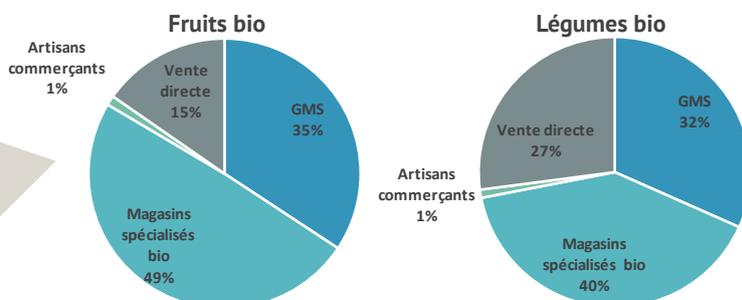
Évolution de la consommation de fruits et légumes par les ménages (en M€) de 2013 à 2017 en France.



- Près de la moitié des ventes de fruits se font dans les magasins spécialisés bio, acteurs clé de la vente de fruits et légumes.
- A noter que la part de vente directe est plus importante qu'en conventionnel et que pour les autres produits bio, notamment en légumes bio.

- Les ventes en fruits et légumes frais bio ont augmenté de 17% en 2017 sur l'ensemble des produits avec une évolution des prix relativement faible (+2%).
- Les fruits et légumes frais représentent environ 20% du marché des produits bio en valeur et sont moteurs dans l'évolution globale du marché bio.
- A noter aussi une belle progression des ventes en jus de fruits bio (+23%).
- Les conserves de fruits bio contribuent à la dynamique du secteur épicerie des GMS.

Répartition des achats de fruits et légumes bio par les ménages par circuit de distribution (en M€) en 2017 en France.



3

LA CONJONCTURE

(Source FranceAgriMer - Agence BIO - commissions Interbio)

Un marché porteur en frais !

- L'un des atouts du marché des fruits et légumes est la **diversité des circuits de distribution**.
- Le sud de la région Nouvelle-Aquitaine est marqué par la **présence d'opérateurs économiques multi-produits 100% bio ou d'opérateurs spécialisés mixtes** permettant de commercialiser les produits bio du Sud-Ouest.

Les besoins de la filière

- **Un manque de production** pour la quasi-totalité des espèces notamment pour les productions de légumes sous-abris.
- **La surface moyenne des ateliers bio en Nouvelle-Aquitaine est de 6ha pour les fruits et de 3ha pour les légumes**, le développement est donc plus lent que sur d'autres productions.

Les enjeux de la filière

- Accompagnement des producteurs à l'installation.
- Reprise et maintien des exploitations en AB.
- Encadrement technique.
- Planification, contractualisation et valorisation de la production.

Les besoins en fruits et légumes pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une vingtaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de fruits et légumes sous toutes ses formes. Ces entreprises sont à la recherche de matières

premières bio régionales.

Les atouts

- **Contractualisation** avec des prix fixes et des volumes constants ou en augmentation dans le temps.
- Mise en place de **conduites dédiées**, mécanisées et utilisation de variétés dédiées.
- **Valorisation des écarts de tri**.

Depuis quelques années, les coopératives de Nouvelle-Aquitaine accompagnent le développement de productions de légumes de plein champ (haricot, pois, maïs doux et tomate).

Les principaux opérateurs économiques de la filière en Nouvelle-Aquitaine

Les groupements de producteurs : Les Amis de Juliet, Biogaronne, Bio Pays-Landais, Les Bitarelles, Cabso, Cerno, Cofra, Fermes Larrere, KSO, Les Jardins d'Aquitaine, Loc'Halle Bio, Prayssica, Uniproledi, Terres du Sud, Sud-Ouest Bio, Ecolim, Eifel...

Les transformateurs : Alain Martin, Biolo'klock, Bioviver, Collines, La Compagnie des Pruneaux, Coufidou, Danival, Decojus, D'un Terroir à l'autre, Georgelin, Favols, Fruit Gourmet, Inovchataigne, Jean Hervé, Léa Nature, Lou Prunel, Les Jus de Marmande, Maison Meneau, La Panacée des plantes, Vegesens, Vitagermine, Vitamont, Yooji, Les plats du gîte, Mima.

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture

Fruits – Séverine CHASTAING

severine.chastaing@lot-et-garonne.chambagri.fr – 06 77 01 59 97

Légumes – Nathalie DESCHAMP

nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr – 05 53 80 89 38

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques

Légumes : Cédric HERVOUET

c.hervouet40@bionouvelleaquitaine.com – 06 89 49 58 83

Fruits : Claude DAMINET

c.daminet47@bionouvelleaquitaine.com – 06 24 39 45 50

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Magali COLOMBET

m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com – 05 56 79 28 52

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LA FILIÈRE CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET PROTÉAGINEUX BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



Rédaction par Martine CAVAILLE, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

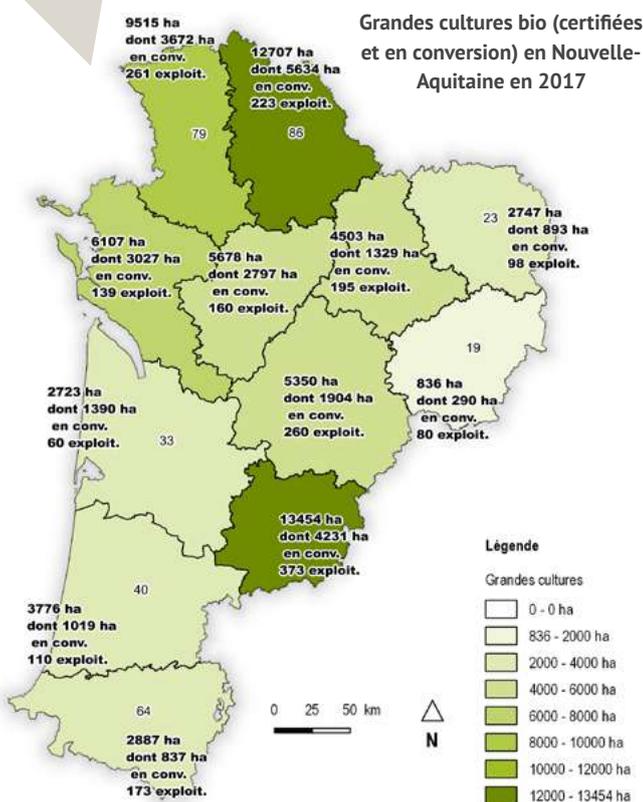
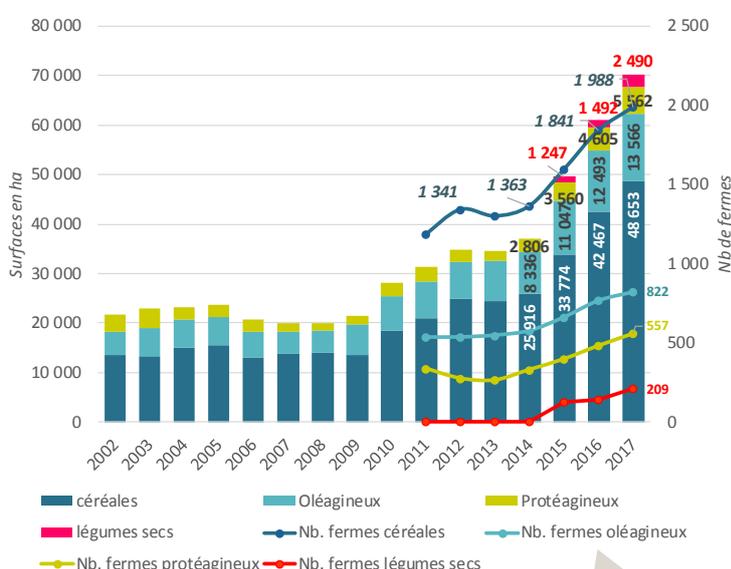


1 LA PRODUCTION DE GRANDES CULTURES BIO

(Source : Agence BIO 2018)

En Nouvelle-Aquitaine, 40% des fermes bio (soit 2132 exploitations à fin 2017) produisent des grandes cultures. Les surfaces certifiées et en conversion progressent également, puisqu'on enregistre une évolution de +15% entre 2016 et 2017 avec 70 282 ha.

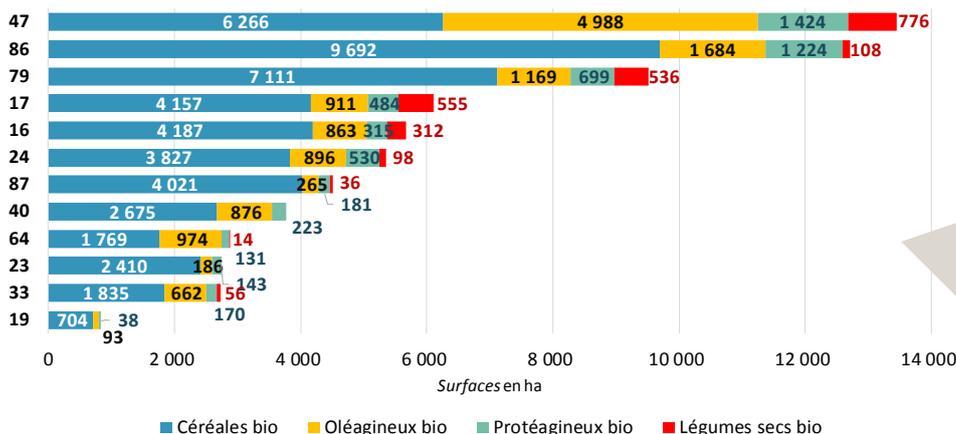
Évolution du nombre de fermes et des surfaces de grandes cultures certifiées et en conversion entre 2002 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine



L'ensemble des surfaces en grandes cultures a augmenté en Nouvelle-Aquitaine.

La Vienne est en tête des surfaces en conversion de grandes cultures sur la Région avec 5634 ha (soit 58% des surfaces en conversion du département), devançant ainsi le Lot-et-Garonne. A noter qu'en Gironde, la part des conversions pour les surfaces de grandes cultures est de 51%, ainsi que de 50% en Charente et en Charente-Maritime.

Répartition des surfaces de grandes cultures bio par département en 2017



En Nouvelle-Aquitaine, 70% des surfaces de grandes cultures bio sont occupées par des céréales, 18,8% par des oléagineux, 7,7% par des protéagineux et 3,5% par des légumes secs.

Si la totalité des surfaces de production a augmenté, ce sont les surfaces dédiées aux légumes secs qui enregistrent la plus forte hausse avec +67% par rapport à 2016. Ceci s'explique par la forte demande des marchés lentille verte et pois chiche notamment.

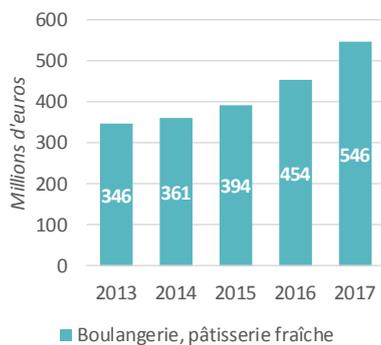
2

LES DONNÉES DE LA CONSOMMATION

(Source : Agence BIO 2018)

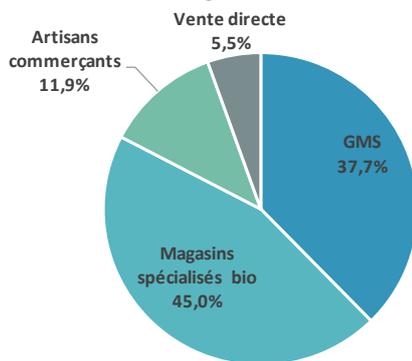
Evolution de la consommation de produits de boulangerie par les ménages (en M€) de 2013 à 2017 en France

Source : Agence BIO/AND-i 2018



Répartition de la consommation de produits de boulangerie-pâtisserie bio des ménages par circuits de distribution (en M€) en 2017 en France

Source : Agence BIO/AND-i 2018



En Nouvelle-Aquitaine, on compte **+18% de boulangeries nouvellement notifiées en 2017**. Bien que la consommation française bio ait été tirée par la GMS en 2017, les consommateurs privilégient encore les magasins spécialisés bio pour les achats en boulangerie-pâtisserie bio.

Outre les produits de la boulangerie-pâtisserie, **on note une augmentation de la demande de +22% pour l'épicerie**, notamment due au succès du vrac, des céréales petit-déjeuner et des céréales d'accompagnement.

3

LA CONJONCTURE

(Sources : commission Interbio 2018, Coop de France)

Particularités de la filière

- **Une approche nationale de la collecte est nécessaire** car les territoires de collecte des différents opérateurs régionaux ne se limitent pas aux frontières de la Nouvelle-Aquitaine.
- **Les opérateurs grandes cultures en région sont bien répartis au nord et au sud de Bordeaux.** Au nord, les territoires de collecte se chevauchent entre les coopératives et les négociants régionaux (ex : CORAB, OCEALIA, BIOGRAINS, etc.) et les opérateurs implantés historiquement plus au nord (ex : TERRENA, CAVAC, SOUFFLET, etc.). Au sud de Bordeaux, les opérateurs concentrent leur territoire sur l'ex-Aquitaine et l'Occitanie (ex : AGRIBIO UNION, BEAUGEARD, etc.).
- **La demande des consommateurs en bio et local est en augmentation.** Pour la filière grandes cultures, **l'aspect local en filière longue se réfère davantage au niveau national qu'au niveau régional**, hormis pour des variétés et des filières bien spécifiques sur des petits volumes.

Atouts

En Nouvelle-Aquitaine, les opérateurs de la filière investissent dans de nouveaux outils de stockage pour pouvoir répondre à la demande du marché et absorber les nouvelles productions bio.

En 2017, de nombreux organismes stockeurs du secteur conventionnel convertissent des silos pour le stockage de la production bio de leurs adhérents. Des moyens techniques et humains sont mis en place pour le suivi et l'accompagnement de leurs producteurs. **Dans la majorité des cas, des politiques de contractualisation sont mises en place.**

Contraintes

Le prévisionnel de la collecte 2017/2018 (données Coop de France) reste positif bien que compliqué à cause des **conditions météorologiques défavorables**. Les semis de cultures de printemps ont été difficiles sur plusieurs variétés notamment la lentille et le pois, à cause des fortes précipitations. Les opérateurs restent préoccupés par la qualité sanitaire de la collecte à venir. Les sécheresses de l'été 2018 font également craindre une forte baisse des rendements.

Opportunités

Dans la filière de l'alimentation humaine, la recherche de valeur ajoutée et de réponses à la demande incite certains opérateurs à investir dans des outils de transformation sur le territoire. La quasi-totalité des coopératives, surtout au nord de la région, élaborent des projets de mise en place d'outils de transformation et de valorisation.

Dans certaines filières demandeuses de bio français, comme le blé meunier ou biscuitier, des contrats entre les meuniers et les organismes stockeurs, mais aussi entre les meuniers et la distribution, sont en train de se mettre en place avec des prix revalorisés.

En ce qui concerne la filière de l'alimentation animale, des partenariats basés sur des contrats pluriannuels commencent à se réaliser pour sécuriser les approvisionnements en matières premières bio.

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Philippe MOUQUOT
p.mouquot@girond.chambagri.fr – 05 56 79 64 13

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques :
Pierre THEVENON
p.thevenon@bionouvelleaquitaine.com

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Martine CAVAILLE,
m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com – 05 32 09 03 91

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LA FILIÈRE PPAM

PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



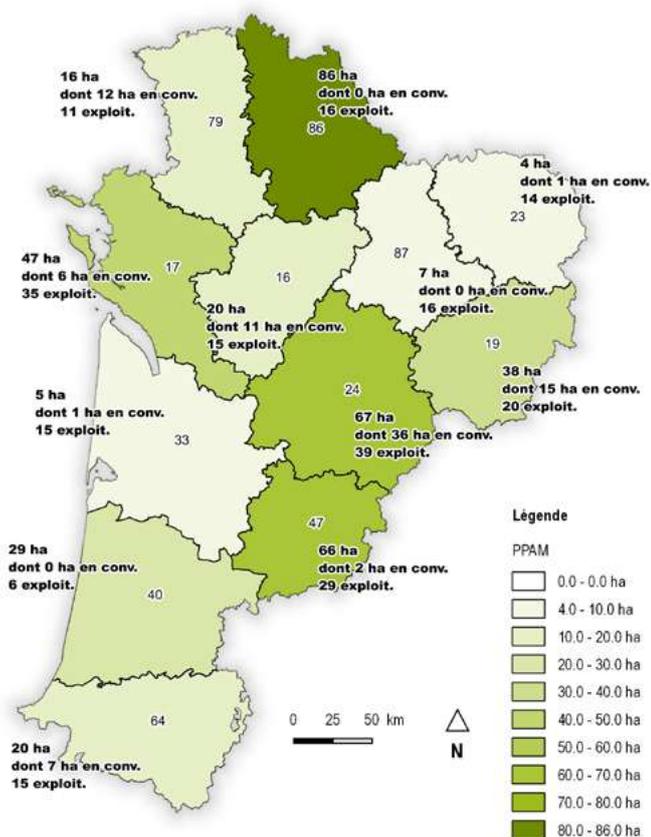
Rédaction par Véronique BAILLON, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



1 LA PRODUCTION DE PPAM BIO

(Sources : Agence BIO 2018)

PPAM bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2017



La production de PPAM Bio en France

En 2017, la France compte 2570 exploitations en PPAM bio qui cultivent 8090 ha dont 1518 en conversion. Les surfaces de PPAM conduites en bio progressent ainsi de 14% par rapport à 2016.

La production de PPAM est très représentée en bio : en 2017, 19.50 % des surfaces françaises en PPAM sont cultivées en bio (25% pour les plantes médicinales).

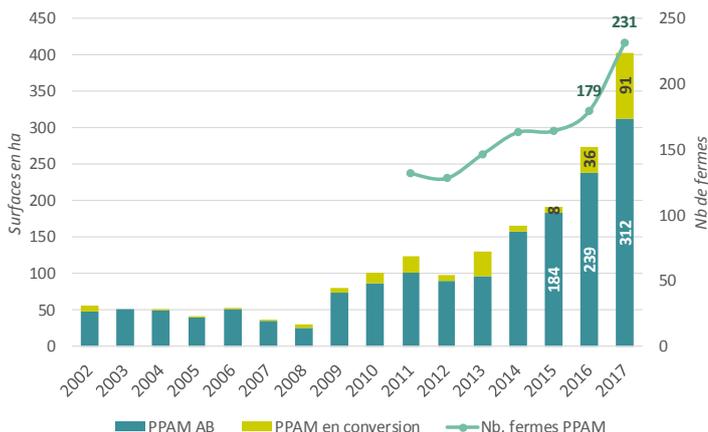
La moitié des surfaces se situe dans 3 départements : la Drôme, le Vaucluse et les Alpes de Haute-Provence.

Avec plus de 150 espèces cultivées ou cueillies, plus de la moitié des surfaces françaises bio accueille deux plantes à parfum : le lavandin et la lavande.

La production de PPAM Bio en Nouvelle-Aquitaine

- 5^{ème} rang des régions.
- 404 ha cultivés soit 5% des surfaces de PPAM bio françaises.
- 231 exploitations.
- Surface moyenne régionale des exploitations de 1.75 ha, la plus faible des 7 régions comptant le plus de surfaces en PPAM.
- Des plantes très diversifiées à usage essentiellement aromatique ou médicinal.
- Surfaces en progression de 48% par rapport à 2016 notamment dans la Vienne, la Dordogne et le Lot-et-Garonne.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces de PPAM certifiées et en conversion entre 2002 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine



Des besoins identifiés en région

Une enquête sur l'état des lieux de la filière PPAM régionale réalisée à l'été 2016 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec les chambres d'agriculture et la FRAB Nouvelle-Aquitaine a confirmé côté aval, des besoins en volume importants et croissants mais hétérogènes en fonction des entreprises ; côté amont, une production de PPAM bio régionale correspondant très majoritairement à des exploitations de taille modeste, diversifiées et demandeuses de temps d'échanges collectifs.

Une démarche de structuration de la filière en cours : Premier programme d'essais régional

Ce programme mis en place en partenariat avec les Chambres d'agriculture et la FRAB depuis 2017 a pour objectif d'étudier la faisabilité technico-économique de partenariats pluriannuels entre producteurs et entreprises utilisatrices de plantes. Les partenariats sont formalisés à travers une convention précisant la rémunération du producteur et un protocole d'essai. Des actions de diffusion auprès des producteurs : fiches « plante » d'approche technico-économique et réunions d'informations.

En perspective : un projet collectif de développement de plantes médicinales industrielles

Pour répondre aux besoins plus importants de certaines entreprises de dimension industrielle, de nouveaux partenariats sont initiés avec des coopératives et organisations de producteurs régionales en productions végétales. Une réflexion est en cours avec 6 opérateurs régionaux axé sur :

- la relocalisation de certains approvisionnements (notamment ceux actuellement importés) ;
- l'amélioration de la maîtrise de la qualité des matières premières ;
- le développement et la valorisation d'un savoir-faire grand-ouest à la production et à la transformation.

Contrairement au secteur des plantes à parfum, avec une forte capacité de production et exportateur massif à l'échelle mondiale, les secteurs des plantes aromatiques et médicinales, même s'il se développent, ne suffisent pas à approvisionner les marchés. Des importations importantes sont nécessaires pour satisfaire une demande croissante.

(Sources : CPPARM, FranceAgriMer, Plan de filière PPAM)

Forces

- Capacité de production en croissance notamment en plantes médicinales.
- Forte proportion des superficies en bio.
- Demandes en hausse des plantes issues de la cueillette.
- Assez bonne organisation de la production au niveau national : coopératives et entreprises de transformation.

Faiblesses

- Coûts de production élevés.
- Lutte contre les ravageurs et adventices à maîtriser.
- Des importations pour répondre à la demande pyrrolizidiniques.
- Pas de structure nationale interprofessionnelle dotée d'espace spécifique bio (travaux en cours).
- Un marché mondial complexe et peu connu : 35000 plantes traitées par l'industrie, de nombreux secteurs d'activité (médical, agroalimentaire, compléments alimentaires, détergents, cosmétiques, vétérinaires, phytosanitaire) aux normes et usages différents.

Opportunités

- Des marchés traditionnels (tisanes) dynamiques.

- De nouveaux marchés en plein développement (extraits végétaux, compléments alimentaires) et de futurs usages identifiés.
- Développement de marchés sélectifs ou spécifiques permettant de valoriser la qualité des produits français.
- Bonne image des produits français recherchés pour leur qualité, traçabilité et proximité.

Menaces

- Concurrence internationale.
- Une réglementation de plus en plus contraignante : résidus pesticides, alcaloïdes, hygiène, qualité...

Les principaux opérateurs

Organisations de producteurs : GIE Biolopam 17, Océalia.

Transformateurs de plantes sèches : Altaïr, Destination, LEA Nature, Le Comptoir d'Herboristerie, La Panacée des plantes, Les Jardins de Sainte Hildegarde, Beauty Garden, Herbes Grand Ouest, Biolandes, etc.

Transformateurs de plantes fraîches : Rouages, Oviatis (Stévia), Delouis, D'un Terroir à l'Autre...

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Nathalie DESCHAMP
nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr – 05 53 80 89 38

Fédération Régionale des Agriculteurs biologiques :

Béatrice POULON : 06 73 62 35 03
b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Véronique BAILLON,
v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com – 05 55 33 14 02

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

INTERBIO
Nouvelle-Aquitaine
Association interprofessionnelle BIO régionale

LA FILIÈRE VINS ET SPIRITUEUX

BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

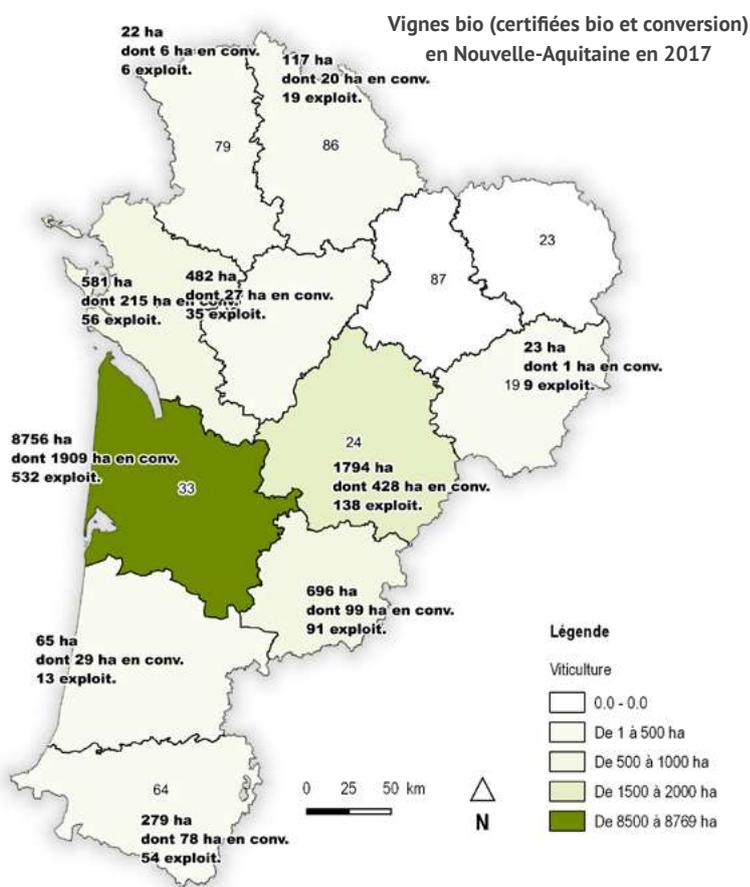


Rédaction par Marie DELHOUME, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



1 LA PRODUCTION DE VINS BIO

(Source : Agence BIO 2017)



La production viticole bio en Nouvelle-Aquitaine

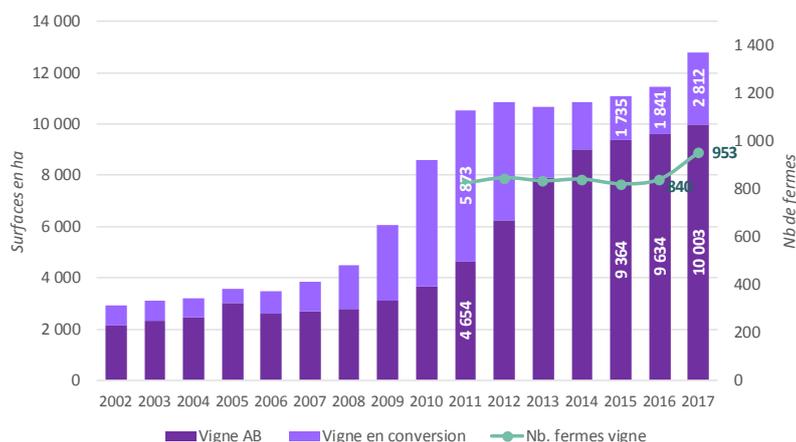
En 2017, la Nouvelle-Aquitaine comptabilise 953 exploitations viticoles bio pour 12 815 ha de vigne en bio et conversion.

La Gironde reste le département concentrant la majorité des surfaces et des exploitations viticoles bio de la région : 67% des surfaces bio sont en vigne et 44% des exploitations bio du département produisent du vin.

En moyenne, les nouvelles propriétés notifiées en 2017 font autour de 30 ha.

Le vignoble bergeracois est le 2ème vignoble bio de Nouvelle-Aquitaine avec 1 794 ha de vignes certifiées bio, soit près de 15% des surfaces viticoles de la région.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces de vigne certifiées et en conversion entre 2002 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine



Entre les années 2009 et 2011, la viticulture bio a connu un pic de conversion en Nouvelle-Aquitaine suivi d'une période de stabilité. Depuis 4 ans, face à un marché croissant, la tendance est de nouveau à la hausse.

Entre 2016 et 2017 on observe un nouveau pic de conversion, avec une augmentation de +13% du nombre d'exploitations en bio. En 2017, on note une très forte augmentation des surfaces en conversion (+53%). Au total, 116 nouvelles exploitations se sont notifiées en bio. A l'échelle nationale, 18% des nouvelles exploitations viticoles bio se situent en Nouvelle-Aquitaine, qui devient la 2ème région productrice de vin derrière l'Occitanie (37%).

(Sources : Agence Bio, IRI, commission Interbio 2018)

Les atouts de la filière

La filière vin bio en région se structure peu à peu, **de nouveaux négociants spécifiquement dédiés au bio apparaissent sur le marché**. Par ailleurs, les historiques tiennent à avoir de plus en plus de références bio à leur carte, on observe donc une prise en considération croissante du bio par le négoce.

Nous observons non seulement un passage en bio auprès des vigneron indépendants de la région, mais également au sein des caves coopératives. **Cela fait suite à une forte demande des coopérateurs et à une volonté d'intégrer le marché porteur des vins bio. Plusieurs propriétés de grands crus classés sont passées en bio depuis 2016.**

Suivi des prix du marché

En région, la filière dispose de prix basés sur le cours du vrac ; **or ce dernier représente seulement 25% du marché du vin bio**, et il n'existe pas aujourd'hui d'opérateurs spécialisés dans le vrac en région. Cela devrait évoluer dans les années à venir au regard de la moyenne élevée des surfaces en conversion.

En Nouvelle-Aquitaine, le schéma de filière se compose aujourd'hui majoritairement d'exploitations viticoles de petites tailles commercialisant de petits lots, contrairement au schéma qui prévaut en Occitanie.

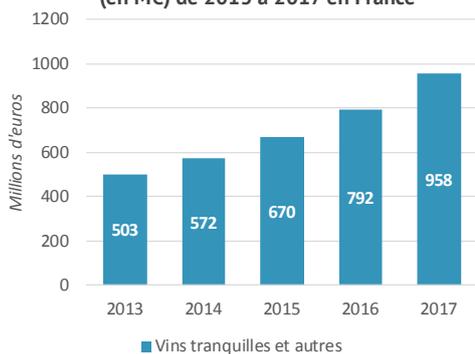
On observe des prix de vente bouteille de vin bio en GMS supérieurs d'environ 15 % (données IRI) aux prix conventionnels. Afin de piloter l'offre et les prix, la filière a besoin de données chiffrées régulières, type observatoire des prix.

Les enjeux de la filière

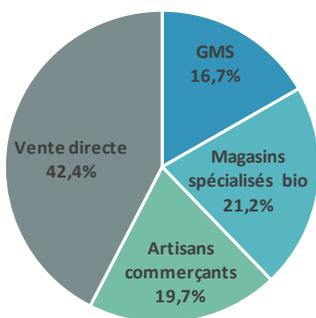
- Assurer une adéquation entre la production et la demande du marché en pleine expansion.
- Maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs.
- Proposer un accompagnement technique à la vigne comme au chai.
- Travailler sur la gestion des contaminations croisées et sur les seuils de résidus.

(Sources : Agence BIO/AND-i 2018)

Evolution de la consommation de vins par les ménages (en M€) de 2013 à 2017 en France



Répartition de la consommation de vin tranquille bio des ménages par circuits de distribution (en M€) en 2017 en France



La consommation de vin bio en France ne cesse de croître, que ce soit à domicile ou hors domicile (restaurant, restauration collective, Café-Hôtel-Restaurant). Entre 2016 et 2017, la consommation de vin bio en valeur d'achat a augmenté de plus de 20% auprès des ménages. Sur les 4 dernières années l'augmentation est de plus de 90%.

Chiffre d'affaires et circuits de distribution

La vente directe reste le circuit de distribution majoritaire des vins bio, ce qui assure aux producteurs une bonne valorisation de leurs produits (42,4%). La répartition des autres circuits de distribution est assez homogène concernant les magasins spécialisés, le circuit traditionnel et les ventes en GMS. Néanmoins il faut être très vigilant quant à la position de la grande distribution sur la politique des prix, sachant que cette dernière reste le principal distributeur de vin conventionnel et a la capacité de répondre de manière très réactive à la demande du consommateur.

Le chiffre d'affaire des ventes de vins tranquilles bio en 2017 est évalué à 958 millions d'euros, soit une évolution de plus de 21% par rapport à 2016.

Un marché extérieur florissant

Depuis 2014, le marché de l'export pour les vins bio a augmenté de plus 44%. En valeur d'exportation de vins bio, on observe une évolution de 1% par rapport à 2016, pour 162 millions d'euros vers des pays tiers et 254 millions d'euros en Europe. Ceci représente 0,96 million d'hL vendus en 2017 sur les 2,21 millions produits, soit 43% des volumes commercialisés.

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Karine BARRIERE
k.barriere@correze.chambagri.fr – 05 55 86 21 95

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques :
Paul-Armel SALAUN
pa.salaun@bionouvelleaquitaine.com – 06 71 84 24 81

Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine : Gw-enaëlle LE GUILLOU
direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Marie DELHOUME,
m.delhoume@interbionouvelleaquitaine.com – 05 56 79 28 52

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LES FILIÈRES ANIMALES

BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

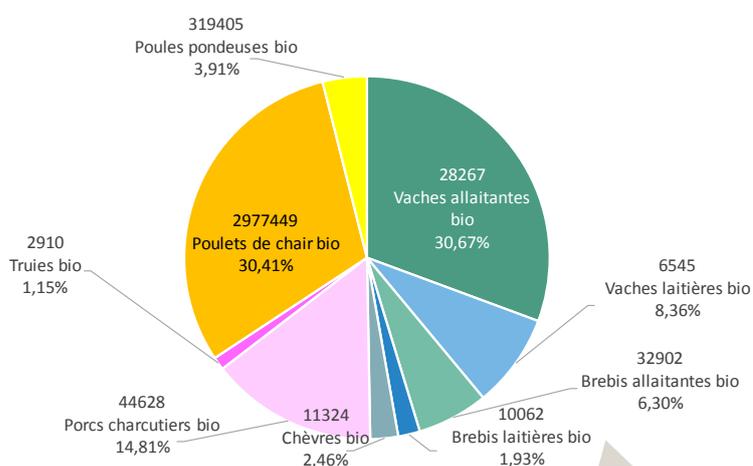
Rédigé par Barbara KASERER, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



1 LES FILIÈRES ANIMALES BIO - LES PRODUCTIONS

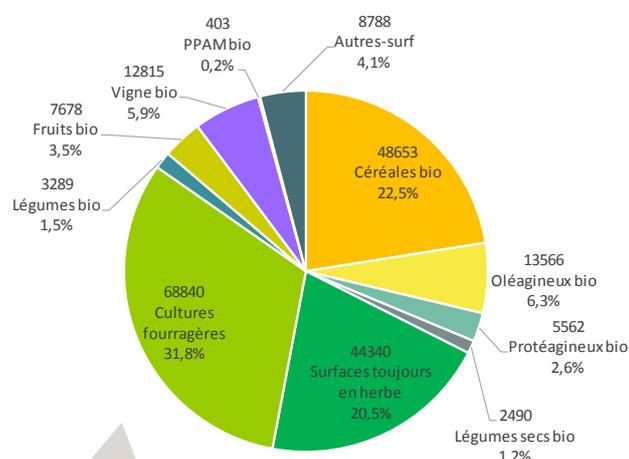
(Sources : Agence BIO 2018 - Interbev 2018)

Le cheptel de Nouvelle-Aquitaine en 2017
(En nb de têtes et en % d'UGB)



- **Filières dominantes** : poulets de chair et bovins allaitants.
- **82% du cheptel est destiné à la production de viande bio** (contre 3,9% pour les œufs et 12,7% pour le lait)

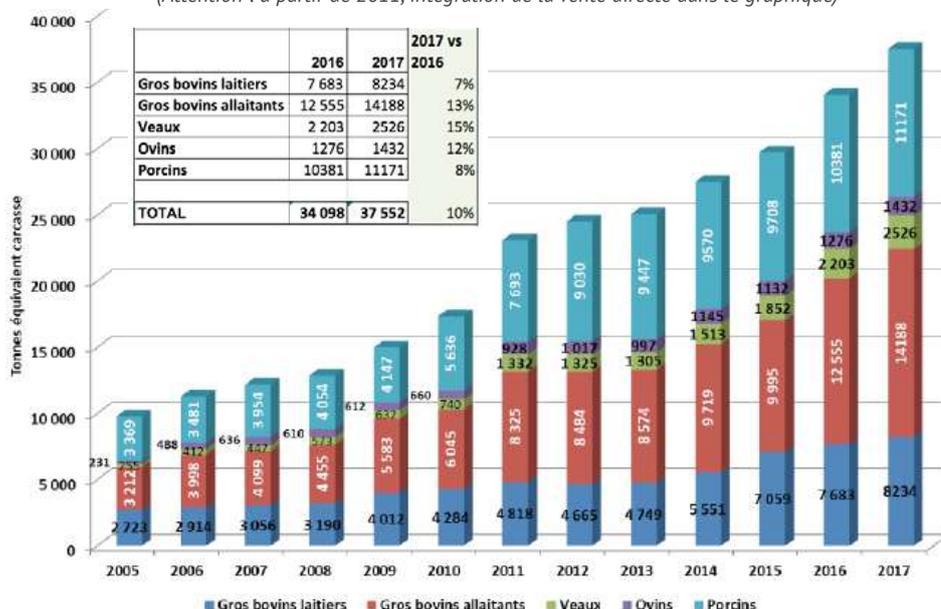
Assolement bio de Nouvelle-Aquitaine en 2017
(En ha et % de la SAU totale)



- **Près de deux tiers de la surface bio est destinée à l'alimentation animale**, sous forme de cultures fourragères et de prairies permanentes et de céréales auto-consommées.
- **Près de 66% des exploitations biologiques de la région produisent du fourrage.**

Évolution des volumes (en tonnes équivalent carcasses - Tec) abattus de 2006 à 2017 en France tous circuits confondus

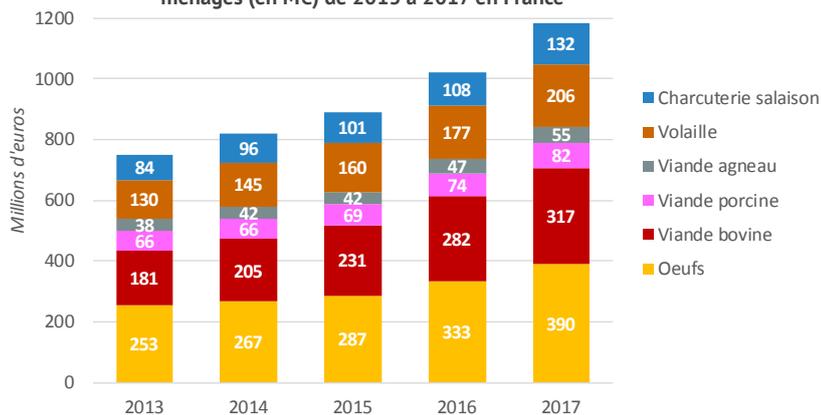
(Attention : à partir de 2011, intégration de la vente directe dans le graphique)



- **Abattage** : une disponibilité en animaux qui continue de croître grâce à d'importants débouchés commerciaux.
- Une progression constante des volumes abattus depuis plus de 10 ans : la demande continue de croître (+10% vs. 2016).
- Une filière organisée pour conserver les marchés acquis : ceci a garanti une juste rémunération des producteurs, avec le maintien des cours de la viande bio pour toutes les espèces (stabilité observée depuis 4 ans).

(Sources : Agence BIO/AND-i 2018)

Évolution de la consommation d'œufs et de viande biologiques par les ménages (en M€) de 2013 à 2017 en France



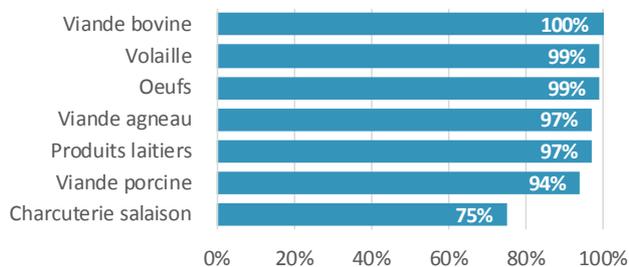
De manière générale les ventes de viande et d'œufs bio en France en 2017 ont progressé.

Les plus fortes croissances concernent les secteurs des œufs (+17% vs. 2016) et de la volaille (+16,4%).

Le secteur de la viande bovine poursuit son développement (+13%), et la viande d'agneau progresse de 12%.

La consommation de porc n'augmente que de 11% : ceci est lié à la faible disponibilité de porcs charcutiers, la filière est en cours de développement.

Part de l'origine France de la viande et des oeufs biologiques consommés en France en 2017



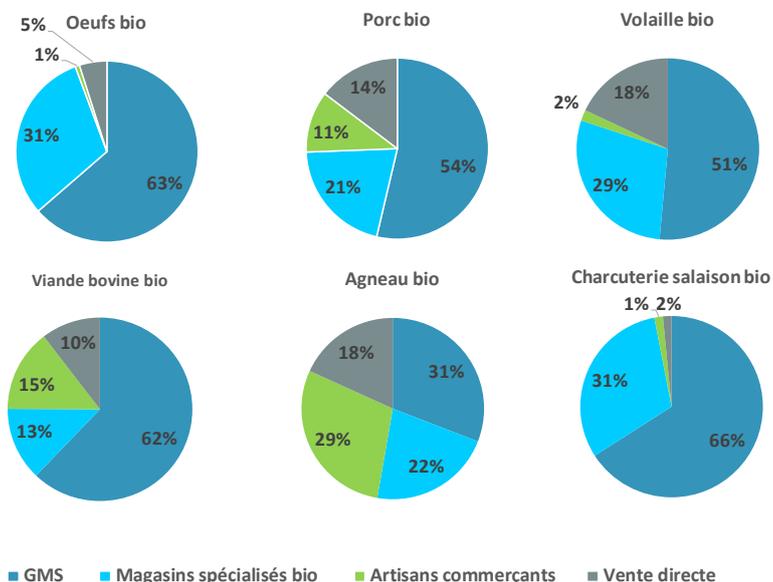
L'origine de la viande et des oeufs bio consommés en France en 2017

Les viandes bovines et ovines bio consommées en France sont respectivement à 100% et à 97% d'origine France.

La volaille et les oeufs bio sont à 99% français.

La viande porcine bio est à 94% originaire de France : concernant le secteur de la charcuterie-salaison, ce pourcentage baisse à 75% car certains transformateurs utilisent majoritairement du porc bio européen.

Répartition des ventes de viande et d'œufs biologiques par circuits de distribution en France en 2017



La part de la GMS dans la distribution reste majoritaire pour la viande et les œufs biologiques.

Les magasins spécialisés bio arrivent en seconde position et représentent jusqu'à un tiers des ventes selon les types de produits.

Les artisans commerçants sont particulièrement représentés pour la viande d'agneau, la viande bovine et dans une moindre mesure pour le porc biologique.

La vente directe est un débouché important pour l'agneau bio, la volaille, le porc et la viande bovine bio.

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Nicolas DESMARIIS
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr – 05 55 75 11 12

Fédération Régionale des Agriculteurs biologiques :
agrobiopc.elevages@orange.fr – 06 24 04 01 58

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY,
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com – 05 55 33 14 02

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LA FILIÈRE POULET DE CHAIR

BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



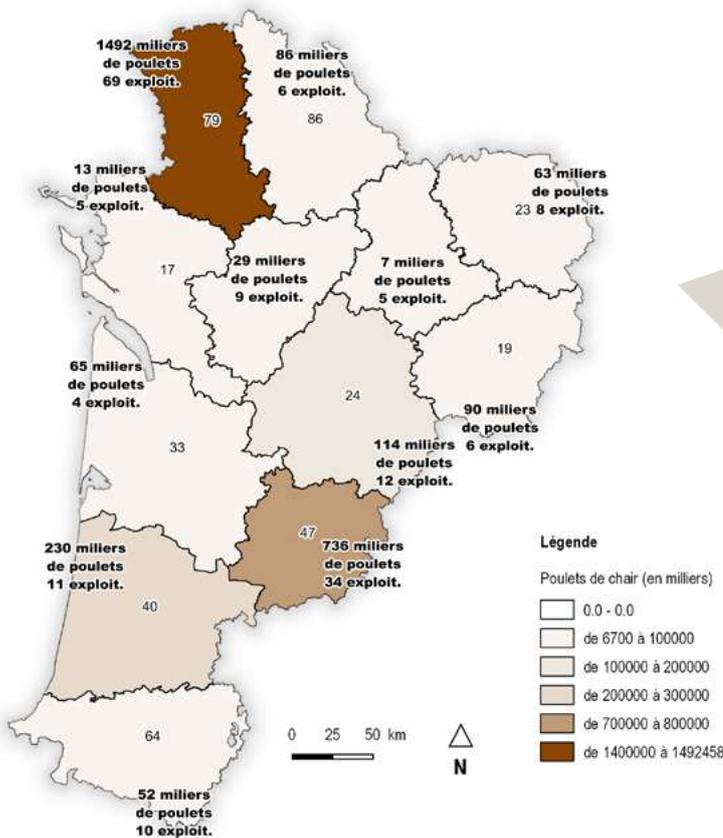
Rédaction par Barbara KASERER, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



1 LA PRODUCTION DE POULET DE CHAIR BIO

(Source : Agence BIO 2018)

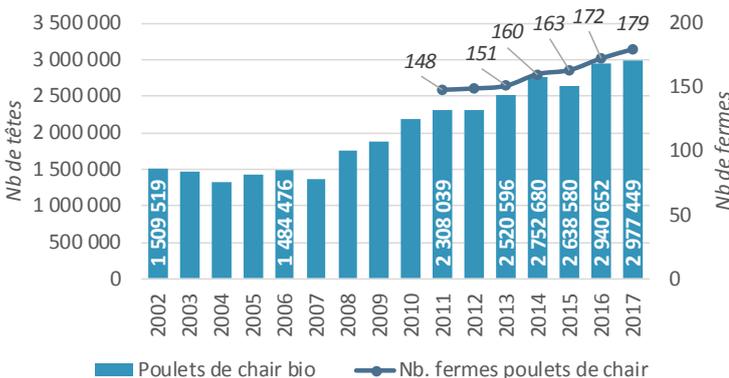
Les poulets de chair bio en Nouvelle-Aquitaine en 2017



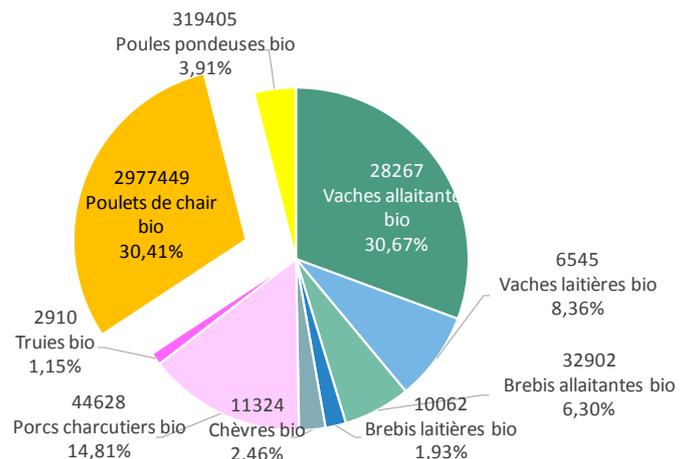
La France est le 1er pays producteur de poulets de chair bio dans l'UE, loin devant l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et le Royaume-Uni. Les poulets bio ne représentent qu'1 % de la production française en 2017 en volume.

- La production de poulets bio en Nouvelle-Aquitaine**
- Les poulets de chair bio représentent 30,4% des UGB bio de Nouvelle-Aquitaine (2ème production animale après les bovins viande en nombre d'UGB).
 - La production est localisée près des collecteurs et des centres d'abattages. La majeure partie des élevages se situent dans les Deux-Sèvres, où les systèmes de production sont plus intensifs en surface.
 - 179 exploitations (+4% vs. 2016) soit 3,4% des exploitations bio de la région.
 - 2,9 millions de poulets bio (+1,2% vs. 2016 suite à une hausse de +11,4% entre 2015 et 2016) : la production s'est stabilisée en 2017 et les collecteurs freinent la production pour garder un équilibre offre-demande favorable.

Évolution du nombre de fermes et du nombre de poulets de chair bio entre 2002 et 2016 en Nouvelle-Aquitaine



Le cheptel bio de Nouvelle-Aquitaine en équivalents UGB en 2017



(Sources : ITAVI 2018, Agence BIO/AND-i 2018)

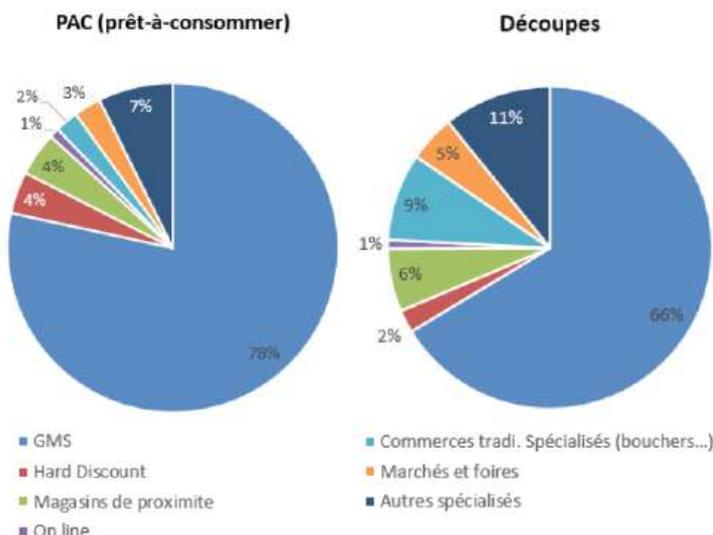
Les chiffres clés de la production de poulets de chair bio et conventionnels en France en janvier 2017

Source ITAVI 2017

Colonne1	Volailles	Poulet
Mises en place (Millions de têtes)	959,7 (-2,6%)	697,8 (-3,1%)
Abattages 1 000 téc	1 511 (-3,3%)	947 (-2,1%)
Consommation 1 000 téc	1 569 (+1,5%)	1 100 (+4,2%)
Achats des ménages (Δ 2015/2016 13P, %)	-2,00%	-1,30%
Exportations 1 000 téc	492 (-8,4%)	369 (-11%)
Exportations UE 1 000 téc	234 (+3,0%)	141 (+4,9%)
Exportations PT 1 000 téc	258 (-17%)	228 (-19%)
Importations 1 000 téc	552 (+5,0%)	481 (+4,0%)

Répartition des achats de poulets bio selon les circuits de distribution en France en 2017

(Source : Synalaf - ITAVI d'après Kantar Worldpanel)



Le marché français en 2017

- 1,24 million de tec de poulet produites (1,81 million de volailles au total) : 3^{ème} producteur de l'Union européenne.
- 34 % de la production exportée (volailles vivantes, viandes et préparations), 41% de la consommation française totale de poulet est importée (jusqu'à 67% des volumes en RHD). Environ 10% de la production bio nationale est exportée.
- Le poulet bio ne représente qu'1% des poulets abattus en France : le développement de la filière bio se fait progressivement pour garder un équilibre offre-demande favorable à une stabilité des prix.

La consommation

- Le poulet bio consommé en France est à 99% d'origine France.
- En 2017, la consommation a augmenté de 4,2% en volumes, alors que les abattages ont baissé de 2,1%, notamment en raison des épidémies d'influenza aviaire. 1 poulet sur 4 consommé en France (Poulet Prêt à Cuire (PAC) / découpes) est Label Rouge ou Bio.
- On constate une stabilisation de la consommation de poulets prêts à cuire (PAC) Bio parallèlement à une hausse des découpes en 2016 : ceci s'explique par le fait que les familles achètent moins le poulet du dimanche et cherchent des produits pré-découpés rapides à cuisiner, qui correspondent aux nouveaux modes de consommation. Le prix moyen du poulet PAC Bio en GMS est de 9,75 €/kg en septembre 2017 (+2 % vs. 2016).

La distribution

Les GMS distribuent la majeure partie des poulets bio.

- Poulets PAC bio : 78% en GMS, 7% en magasins spécialisés.
- Découpes de poulets bio : 66% en GMS, 11% en magasins spécialisés, 9% chez les commerçants.

Les principaux collecteurs

Blason d'Or, Périgord Aviculture, Les Fermiers du Sud-Ouest, Les Fermiers Landais, Bodin, Mercier, Volineo, Bellavol, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Gérard KERAVAL
gerard.keraval@deux-sevres.chambagri.fr – 05 49 77 15 15

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques :
Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com – 06 21 31 32 65

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY,
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com – 05 55 33 14 02

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •



LA FILIÈRE OEUFS

BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



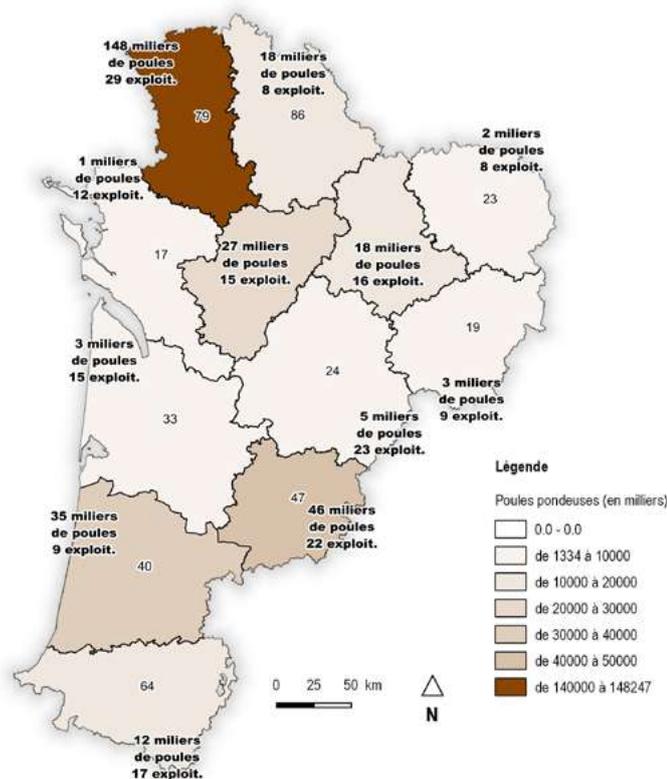
Rédaction par Barbara KASERER, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



1 LA PRODUCTION D'ŒUFS BIO EN 2017

(Source : Agence BIO 2018)

Les poules pondeuses bio en Nouvelle-Aquitaine en 2017

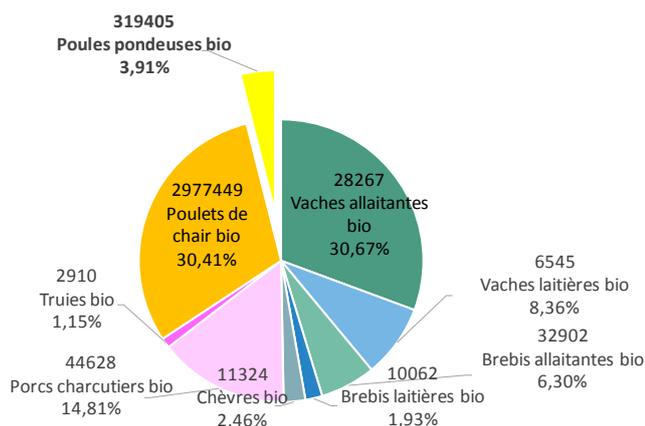


- La France est le 1^{er} producteur européen avec 14,9 milliards d'œufs produits (soit 14% de la production européenne). En moyenne sur les trois dernières années, un français consomme 220 œufs par an (source Kantar Worldpanel).
- Les pondeuses bio représentent 10% des effectifs de pondeuses françaises en 2017.
- L'effectif des œufs issus de poules en cage a diminué de 15% depuis dix ans. En effet, suite à la demande des consommateurs, les productions de «plein air» sont plébiscitées.

Progression des effectifs des poules pondeuses biologiques et des œufs produits pour les filières organisées participant à l'observatoire du Synalaf

	Mises en place	Évolution 2016/2015	Évolution 2017/2016
Pondeuses mises en place au cours de l'année	3,1 millions	+ 5%	+ 17%
Œufs bio produits	872 millions	+ 8%	+ 18%

Le cheptel bio de Nouvelle-Aquitaine en équivalents UGB en 2017



La production d'œufs bio en Nouvelle-Aquitaine

- La production est localisée près des collecteurs et des centres d'emballages. La majeure partie des élevages se situent dans les Deux-Sèvres, où les systèmes de production sont plus intensifs en surface.
- 183 exploitations (-9,3% vs. 2016) soit 3,4% des exploitations bio de la région.
- 319 milliers de poules en 2017 (-26% vs. 2016), soit 5,5% des UGB bio de la région. La baisse des effectifs de pondeuses a été constatée en 2017 dans les départements de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et des Landes : ceci est dû notamment à des problèmes de développement des marchés et à des épisodes de grippe aviaire.
- Croissance de la filière poules pondeuses bio en Nouvelle-Aquitaine estimée à +30% en 2018 (Source commission viande et œufs Interbio 2017).

Segmentation du marché et prix de vente

Les entreprises proposent différents labels afin de segmenter l'offre. Il existe une diversité de qualités et de prix sur le marché. Les œufs bio sont un produit d'appel en GMS : ils offrent la possibilité d'acheter une protéine bio à faible coût. Ces opérations commerciales font que le prix des œufs bio en GMS est parfois plus bas que celui du conventionnel (notamment Label Rouge), alors que le coût alimentaire est deux fois plus élevé en bio qu'en Label Rouge.

Afin de garantir la pérennité de la filière, il s'agit de garantir un prix bio rémunérateur pour les producteurs et permettant d'investir dans la filière.

Évolution de la réglementation européenne

La réglementation européenne à venir va peut-être peser sur les coûts : sont en jeu la taille des élevages, l'alimentation 100 % bio et l'origine bio des poulettes d'un jour.

Coût et origine de l'alimentation

La filière monogastrique (aviculture et production porcine) consomme 75% des grandes cultures destinées à l'alimentation animale, soit plus de 50% des grandes cultures produites. Il faut donc **veiller à ce que la production en grandes cultures bio française couvre bien les besoins de la filière (progression maîtrisée des installations).**

Consommation & circuits de distribution

La moitié des œufs coquille conventionnels et bio produits en France sont destinés à la consommation des ménages. 40% de la production sert à fabriquer des ovo-produits destinés à l'industrie et à la restauration collective.

En GMS, la part d'achat d'œufs bio ne cesse d'augmenter, tant en volume (+13,5%) qu'en valeur (+17,7%). La part des œufs standards achetés par les ménages en GMS continue de baisser (-8,7% en volume, -10% en valeur). Les consommateurs privilégient l'achat d'œufs «plein air» (48% des achats en volume et 65% des achats en valeur).

La distribution est dominée par la GMS, avec près de 64% des ventes en valeur. **La part des magasins spécialisés bio progresse,** avec près de 31% des ventes. La vente directe ne concerne que près de 5% des ventes, principalement sur les marchés.

Segmentation des achats des ménages en GMS en 2017

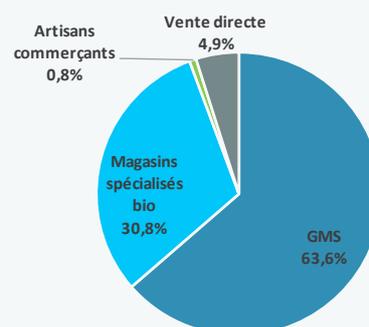
(Source : SYNALAF d'après Censur IRI)

EN VOLUME

EN VALEUR

Répartition de la consommation d'œufs bio des ménages par circuits de distribution (en M€) en 2017 en France

Source : Agence BIO/AND-i 2018



Les principaux collecteurs en Nouvelle-Aquitaine

Terres du Sud, Pamp'r'œuf, Cocorette, Biogaline, Noréa et Volinéo.

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'Agriculture : Gérard KERAVAL
gerard.keraval@deux-sevres.chambagri.fr – 05 49 77 15 15

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques :
Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com – 06 21 31 32 65

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com – 05 55 33 14 02

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •



LA FILIÈRE VIANDE PORCINE BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

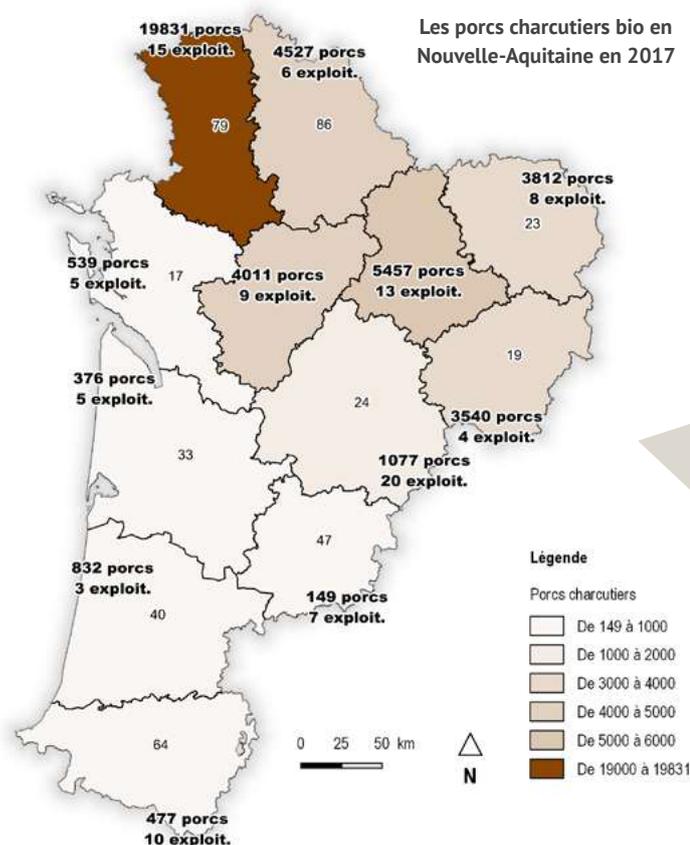


Rédaction par Barbara KASERER, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



1 LA PRODUCTION DE PORC BIO

(Source : Agence BIO 2018)



Entre 2016 et 2017 la hausse des productions de porcs bio a été conséquente (doublement en Nouvelle-Aquitaine). Cependant, cette hausse part de faibles volumes, ce qui relativise l'augmentation des volumes produits.

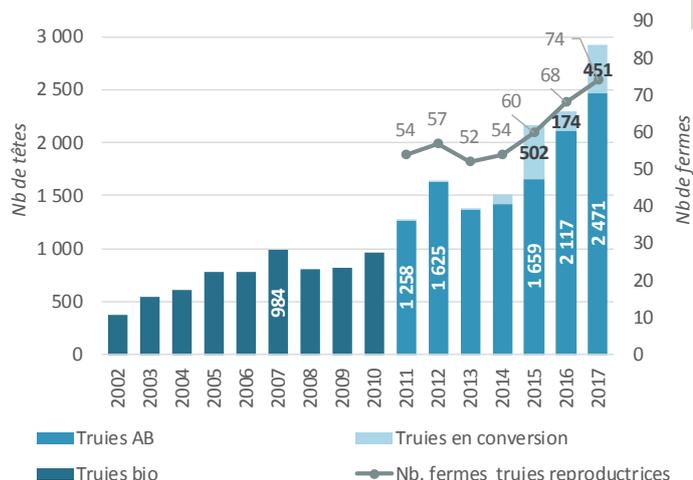
De nombreux opérateurs économiques se sont lancés dans des projets de développement de la production de porcs bio, et certains tendent en 2018 à ralentir la cadence et à observer le marché, afin d'éviter les surproductions. En effet, la demande doit être toujours supérieure à l'offre afin de garantir des prix rémunérateurs.

- La production porcine bio française en 2017 représente moins de 1% de la production nationale.
- Une production plus intensive dans le nord de la région : près de 20000 porcs sont produits dans les Deux-Sèvres dans 15 exploitations. En revanche, en Haute-Vienne, 13 exploitations produisent 5457 porcs.

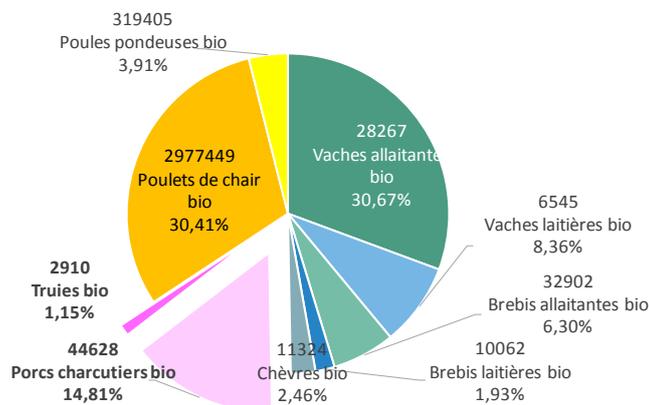
Il faut noter que les systèmes de production les plus durables et recherchés par certains opérateurs économiques correspondent à des systèmes naisseurs-engraisseurs de 50 truies mères, équivalents à un travail à mi-temps.

- 105 exploitations (+25% vs. 2016), dont 74 naisseurs ou naisseurs engraisseurs (+9% vs. 2016), soit 2% des exploitations bio de la région.
- 44628 porcs charcutiers, soit le double du nombre de porcs produits en 2016, et 2922 truies (+27,5% vs. 2016).
- Les truies représentent 1,1% et les porcs près de 15% du cheptel régional bio en équivalent UGB).

Évolution du nombre de fermes et du nombre de truies certifiées et en conversion entre 2002 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine



Le cheptel bio de Nouvelle-Aquitaine en équivalents UGB en 2017

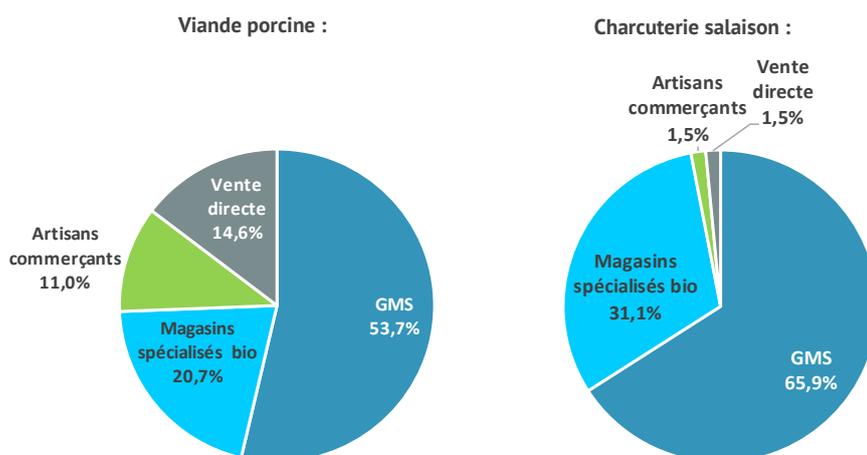


2 CONSOMMATION DES MÉNAGES

(Source : Agence BIO 2018 - Interbev 2018)

- Plus de la moitié des ventes de viande de porc et de charcuteries-salaisons se font dans les grandes et moyennes surfaces.
- Les magasins spécialisés bio dotés d'un rayon boucherie permettent de vendre la viande au détail. Que ce soit en magasins spécialisés ou en GMS, les rayons libre-service sont peu dynamiques. **Ce sont les rayons traditionnels qui font la croissance en 2017.** On évalue actuellement à 200-250 le nombre de boucheries bio certifiées en France.
- La vente directe (magasins de producteurs, marchés, etc.) concerne les petits ateleirs ou les producteurs en filière longue qui souhaitent disposer de plusieurs débouchés.

Répartition de la consommation de viande porcine / charcuterie-salaison bio des ménages par circuits de distribution (en M€) en 2017 en France



3 LA CONJONCTURE

(Source : Interbev 2018)

- **En 2017, des difficultés d'approvisionnement des opérateurs économiques face à une demande croissante.**

Les nouvelles conversions et installations ne commenceront à produire significativement qu'en 2018 et 2019.

- **Stabilité des prix** (déconnecté des cours du conventionnel). Le prix moyen constaté payé aux producteurs de porcs bios était situé entre 3,60€ et 3,80€ le kilo de carcasse en 2017. Ce prix s'explique par le cahier des charges rigoureux et de nombreuses normes encadrant la production de viande de porc en

bio. Pour exemple, le coût de l'aliment, qui représente la majeure part du coût de production, est deux fois supérieur en bio.

- **Abattages : +8%** en 2017 vs. 2016 en France (11171 Tec, soit 8% de plus)

Les principaux collecteurs

SCA Le Pré Vert, Capel Païso, Cirhyo, Cavac, Unébio, Bio Direct, APO, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Gérard KERAVAL
gerard.keraval@deux-sevres.chambagri.fr – 05 49 77 15 15

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques :
Thierry MOUCHARD
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com – 06 24 04 01 58

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY,
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com – 05 55 33 14 02

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LA FILIÈRE VIANDE BOVINE BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



Rédaction par Barbara KASERER, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

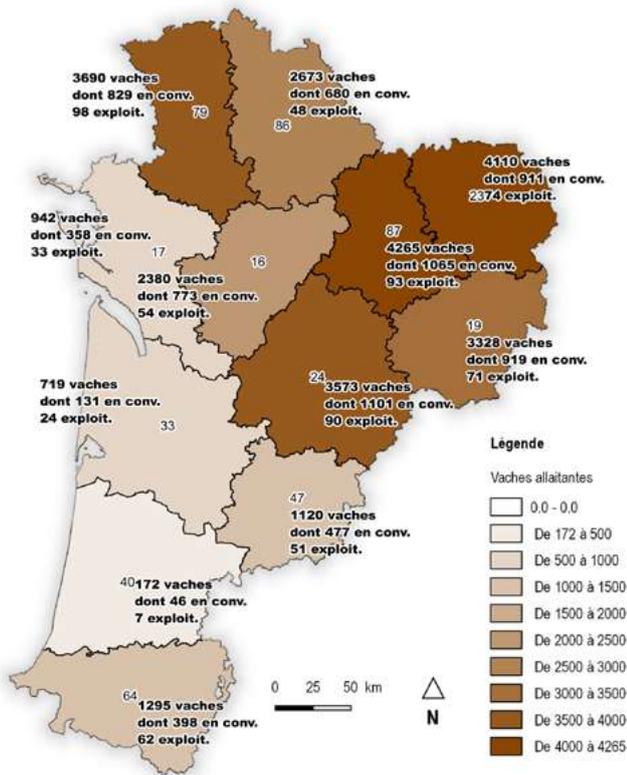


1

LA PRODUCTION DE BOVINS VIANDE BIO

(Source Agence BIO 2018)

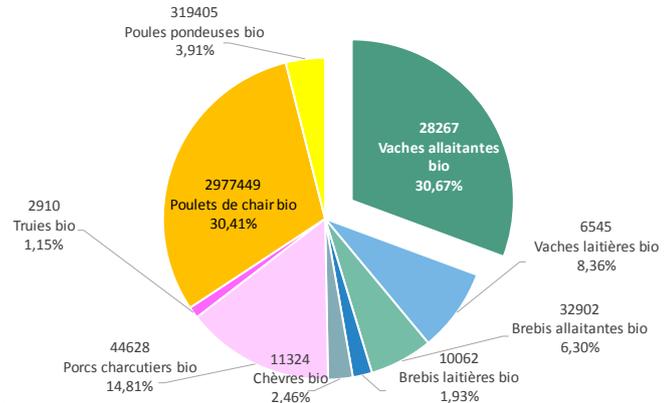
Vaches allaitantes bio (certifiées et en conversion)
en Nouvelle-Aquitaine en 2017



L'élevage bovin allaitant en Nouvelle-Aquitaine

- La production de bovins allaitants bio représente 30,7% des UGB bio de la région (1ère production animale en nombre d'UGB) : on compte **28 267 vaches allaitantes** (+6% vs. 2016) en Nouvelle-Aquitaine.
- **705 exploitations** soit 13,2% des exploitations bio de la région (+8,3% vs. 2016).
- Les zones d'élevage sont situées au Nord-Est de la région, là où les pâturages sont les plus présents (terres plus acides favorables aux productions animales).

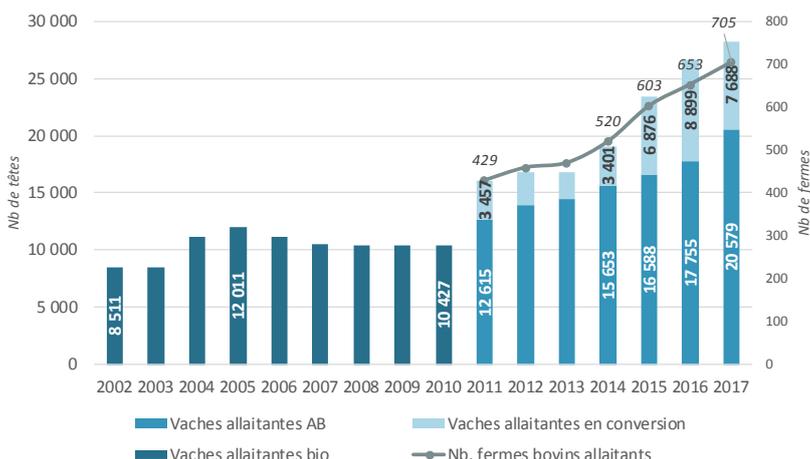
Le cheptel bio de Nouvelle-Aquitaine en équivalents UGB en 2017



On constate depuis 2011 une augmentation constante du cheptel bovin allaitant en Nouvelle-Aquitaine (+76% vs. 2011).

Les mesures gouvernementales d'appui au développement de la Bio, en lien avec la demande croissante des consommateurs pour des produits biologiques, explique cette augmentation.

Évolution du nombre d'exploitations et du nombre de vaches allaitantes certifiées et en conversion entre 2002 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine



(Sources : Interbev 2018 - Agence BIO/AND-i 2018)

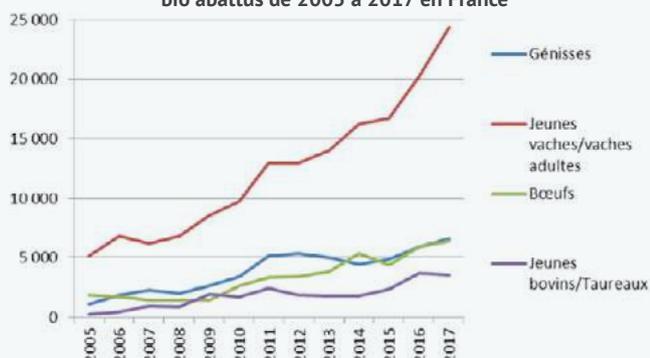
Les filières biologiques : des prix déconnectés des cours du conventionnel

Contrairement à la filière conventionnelle, les prix bio sont stables, déconnectés du marché du conventionnel. Ceci permet aux opérateurs économiques de l'amont et de l'aval de développer durablement la filière.

Une diversité d'animaux pour une diversité de débouchés

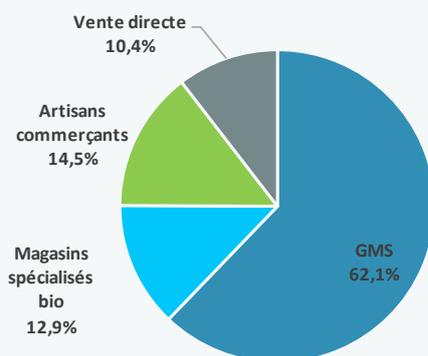
La filière des bovins allaitants biologique a la particularité d'avoir **une diversité d'animaux plus marquée** que dans les élevages laitiers. Depuis 2015, la croissance est portée par les jeunes vaches et les vaches adultes.

Évolution par catégorie du nombre de têtes de gros bovins allaitants bio abattus de 2005 à 2017 en France



Cette diversité d'animaux correspond à divers circuits de distribution. Le veau rosé par exemple est destiné en partie au marché de la restauration collective. D'autres produits, comme le steak haché, permettent de valoriser les avants et les animaux plus maigres : en 2017, les volumes de steak bio ont progressé de +17%. vs. 2016.

Répartition de la consommation de viande bovine bio des ménages par circuits de distribution (en M€) en 2017 en France



La voie mâle en bio : quelles valorisations sont possibles ?

Les broutards ne peuvent être valorisés dans les filières biologiques. Afin que ces animaux ne soient pas commercialisés en conventionnel, il existe différentes possibilités pour valoriser les animaux mâles.

Il est possible de produire deux types de veaux.

- **Le veau de lait** : il est élevé uniquement au lait maternel et d'une vache nourrice. Il est abattu à moins de 6 mois, pour un poids carcasse de maximum 180kg.
- **Le veau rosé** : il est élevé au lait maternel et complété en céréales et en fourrage. Il est abattu à moins de 8 mois. Il n'y a pas de poids carcasse défini, mais une moins-value au delà de 200kg.

Par ailleurs, il est possible de produire du bœuf ou du jeune bovin, comme dans la filière conventionnelle.

Connaitre son coût de production et de revient pour bien produire en bio

Un diagnostic technico-économique est conseillé lors des installations ou des conversions pour évaluer au mieux la rentabilité et la durabilité des systèmes de productions.

Afin de produire durablement des animaux de qualité, le producteur doit connaître son coût de production et de revient pour pouvoir vendre au mieux ses animaux. Il doit être force de proposition dans sa relation avec les opérateurs économiques collecteurs ou transformateurs.

Par ailleurs, l'adhésion et l'implication des producteurs dans les coopératives permet une meilleure régulation du marché et des prix biologiques.

Produire des animaux de qualité pour la filière longue

Les collecteurs demandent des animaux finis (engraissés), et des approvisionnements réguliers. Pour ce faire, **il faut planifier ses sorties d'animaux à l'avance, et contacter dès le début du projet les collecteurs.**

Les principaux collecteurs

SCA Le Pré Vert, Unébio, Caveb, Corali, Euralis Bovins, Cavac, Ter'élevage, Bondy viande, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Nicolas DESMARIS
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr – 05 55 75 11 12

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques :
Thierry MOUCHARD
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com – 06 24 04 01 58

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com – 05 55 33 14 02

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •



LA FILIÈRE VIANDE OVINE

BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



OVIN
VIANDE

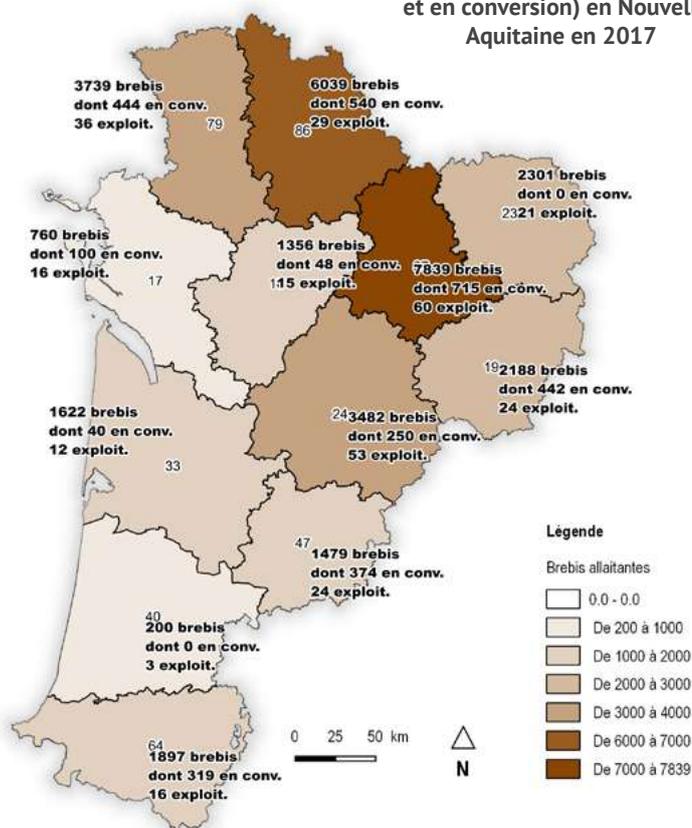
Rédaction par Barbara KASERER, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



1 LA PRODUCTION D'OVINS VIANDE BIO

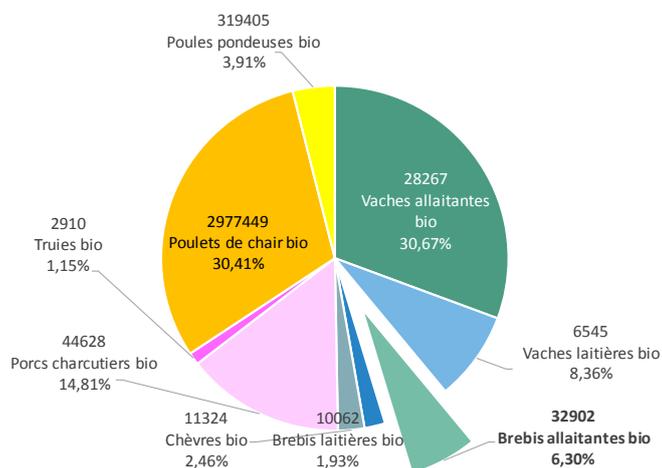
(Source : Agence BIO 2018)

Brebis allaitantes bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2017

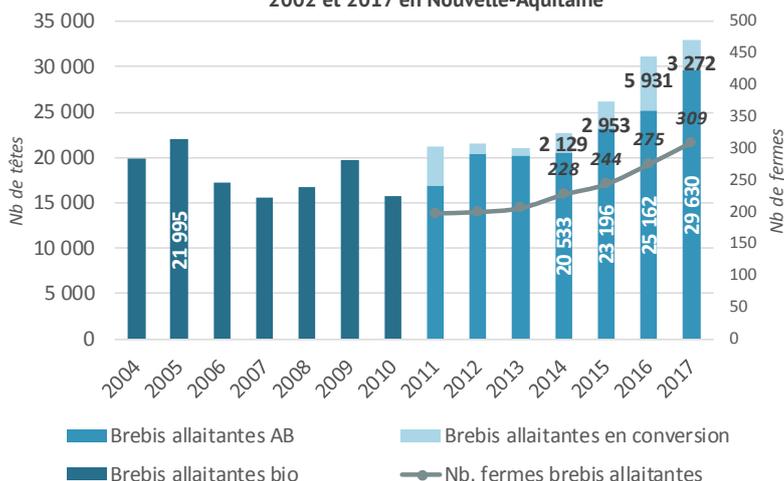


- 309 exploitations soit près de 6% des exploitations bio de la région (+12% vs. 2016).
- La Haute-Vienne et la Vienne comptent respectivement 24% et 18% du cheptel ovins allaitants régional bio : ce sont des zones historiques d'élevage ovin.
- 32902 brebis allaitantes (+6% vs. 2016), soit 6% du cheptel bio régional en équivalent UGB.
- La part du bio : seuls 2% des agneaux produits en France sont bio.

Le cheptel bio de Nouvelle-Aquitaine en équivalents UGB en 2017



Évolution du nombre de brebis allaitantes certifiées et en conversion entre 2002 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine



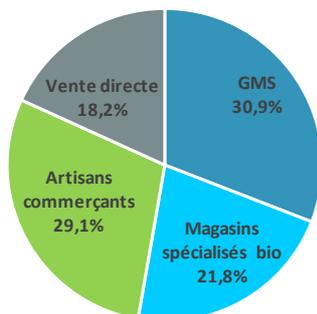
Depuis 2014 le cheptel ovin allaitant bio augmente, contrairement au cheptel conventionnel : entre 2014 et 2017, le nombre de brebis allaitantes bio a augmenté de 45%.

La production d'agneaux conventionnels ne cesse de régresser depuis les années 80. La consommation de viande ovine a fortement diminué en France (presque divisée par deux entre 1990 et 2017). Cependant, la France est le second plus gros consommateur européen de viande ovine, derrière le Royaume-Uni.

2 CONSOMMATION DES MÉNAGES

Répartition de la consommation de viande d'agneau bio des ménages par circuits de distribution (en M€) en 2017

Source : Agence BIO/AND-i 2018



La progression des abattages est importante et totalise 1 432 tonnes, soit une progression de 12 % en 2017. Ces produits trouvent des débouchés sur tous les types de circuits.

La part de la vente directe est particulièrement importante pour la filière ovins viande, en comparaison des autres filières viande. Les prix ne sont pas assez différenciés entre le bio et le conventionnel avec SIQO. La vente directe permet au producteur de dégager une plus-value supérieure par agneau. Il en est de même pour la boucherie traditionnelle qui valorise mieux l'agneau à certaines périodes de l'année.

3 LA CONJONCTURE

(Source : Interbev 2018 - commission viandes & œufs Interbio 2018)

- **Importations** : la France importe plus de la moitié de la viande ovine qu'elle consomme (52%).
- **La valorisation des brebis bio est difficile**, la consommation de viande de mouton adulte reste marginale en France.
- **La saisonnalité de la production d'agneaux bio permet difficilement de lisser la production et pénalise le prix payé** (trop d'agneaux à certaines périodes, pas assez à d'autres).

En termes d'actions, il s'agit de travailler sur des races qui se déssaisonnent plus facilement et d'organiser des actions de promotion pour les sorties d'agneau à l'automne (cf. quinzaine de l'agneau bio par Interbev chaque novembre, de 2018 à 2020).

- **Transformation : l'équilibre matière est difficile à atteindre pour les agneaux bio.** La découpe d'un agneau est compliquée du fait de la petite taille de l'animal. Les ateliers de découpe spécialisés et les bouchers traditionnels sont davantage en mesure de valoriser cette viande.

Les prix

- **Stabilité des prix** (déconnectés des cours du conventionnel). La moyenne des cours bio s'est maintenue : -3 % vs 2015 mais 19% au-dessus du conventionnel qui lui, baisse de -6 %.
- **Le prix bio n'est pas nettement supérieur au prix conventionnel avec SIQO** : les motivations pour passer en bio sont davantage liées à des questions techniques et éthiques, et à un marché demandeur qui propose des prix stables, légèrement plus rémunérateurs. Associée notamment à un atelier bovin viande, la production ovine est intéressante.
- **Le transport est coûteux**, du fait de la petite taille de l'animal (peu d'agneaux / peu de volume par camion).

Les principaux collecteurs de Nouvelle-Aquitaine

Limovin, SCA Le Pré Vert, Poitou Ovins, Caveb, Ecoovi, Unebio, Bellac Ovins, CAOSO, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture

Nicolas DESMARIS
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr – 05 55 75 11 12

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques :

Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com – 06 21 31 32 65

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com – 05 55 33 14 02

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LA FILIÈRE LAIT DE BREBIS

BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



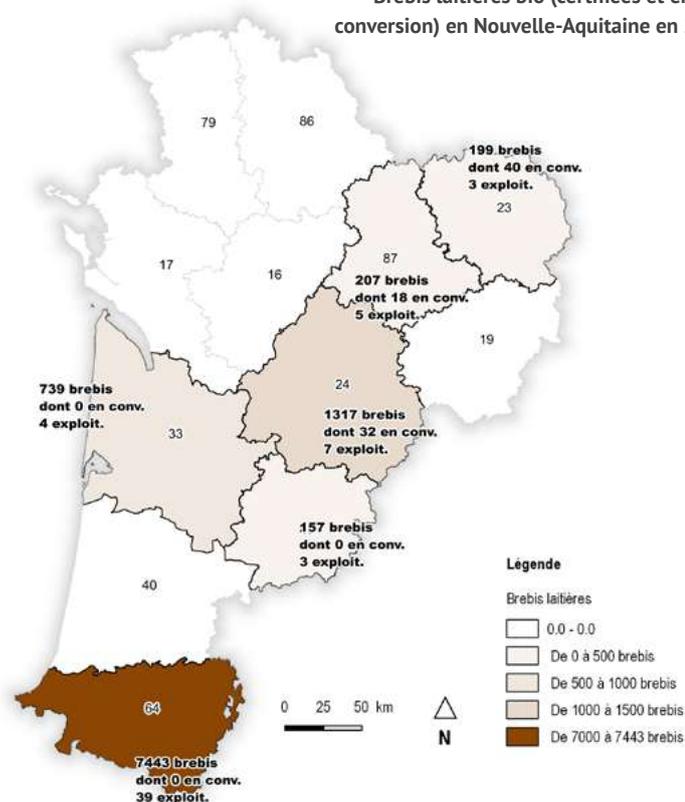
Rédaction par Barbara KASERER, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



1 LA PRODUCTION DE LAIT DE BREBIS BIO

(Source : Agence BIO 2018)

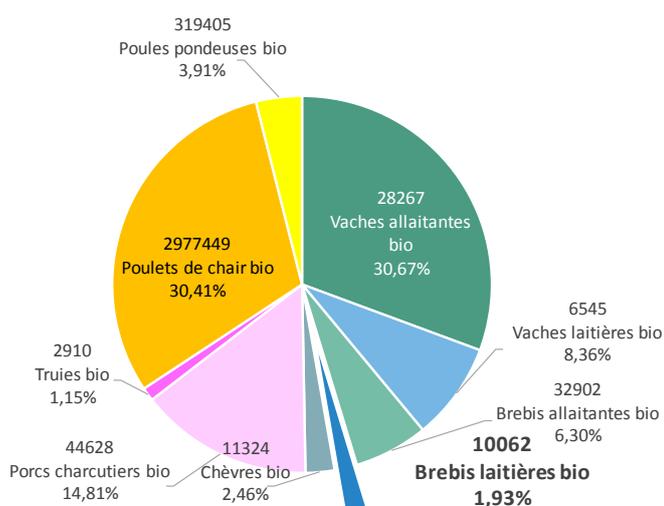
Brebis laitières bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2017



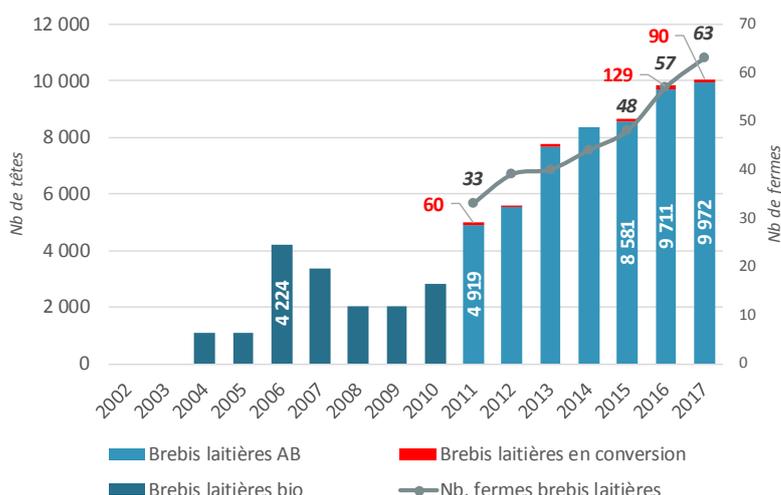
Production et collecte lait de brebis bio en Nouvelle-Aquitaine

- 74% des brebis laitières bio se trouvent dans les Pyrénées Atlantiques et 13% en Dordogne.
- 63 fermes bio soit 1,2% des exploitations bio de la région (+10% vs. 2016). Près de 60% des producteurs de lait de brebis bio pratiquent la transformation à la ferme et la vente directe, couplée parfois à de la collecte (source enquêtes Interbio 2017).
- 10062 brebis laitières bio soit près de 2% du cheptel régional en équivalent UGB (+3,5% vs. 2017).

Le cheptel bio de Nouvelle-Aquitaine en équivalents UGB en 2017



Évolution du nombre de fermes et de brebis laitières certifiées et en conversion entre 2002 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine



Le cheptel ovin lait bio a doublé entre 2011 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine (et en France). La production de lait de brebis bio ne concerne toutefois que peu d'exploitations (63 en 2017).

(Sources : FranceAgriMer, CNIEL, commission lait Interbio 2018)

Près de 23 millions de litres de lait de brebis bio sont collectés en France, ce qui représente 8 % de la collecte nationale (276 millions de litres sur la campagne 2016-2017). **Le lait de brebis est principalement destiné à la transformation fromagère** bien que les transformations de produits ultra-frais se développent.

Les principaux bassins de production de lait de brebis sont la zone de Roquefort, les Pyrénées-Atlantiques et la Corse. Début 2018, ce sont les fabrications du bassin de Roquefort qui ont tiré les volumes à la hausse pour la filière conventionnelle. Les fabrications AOP Ossau Iraty augmentent également en volume (+5,3% vs. 2016, +2,8% début 2018).

La collecte de lait de brebis bio bondit en 2016 et poursuit sa progression en 2017. Les fabrications biologiques augmentent, notamment les fromages frais (2 350 tonnes en 2017, soit +20% vs. 2016) et les yaourts et laits fermentés (7 098 tonnes en 2017 soit + 3% vs. 2016).

Atouts

- Forte demande du marché, la production ne couvre par la demande, ruptures de stocks pour tous les produits : **l'équilibre offre-demande est favorable au développement de la filière lait de chèvre biologique.**
- **Un prix bio déconnecté du prix conventionnel** (stabilité des prix), **des contrats pluriannuels entre le collecteur et le producteur** (prévisions financières possibles pour les producteurs, anticipation des volumes à venir pour les collecteurs). Les prix pratiqués en Nouvelle-Aquitaine sont rémunérateurs et stables.
- **Une production historique de qualité de la région des Pyrénées-Atlantiques (avec notamment l'AOP Ossau Iraty).**

Contraintes

- **Peu de valorisation des agneaux bio issus des troupeaux laitiers** : il n'existe aujourd'hui pas de filière spécifique bio dédiée à l'engraissement des agneaux, qui sont souvent déclassés en conventionnel.
- **Difficultés pour certains systèmes de production conventionnels pour passer en bio** : autonomie fourragère parfois difficile en zone de montagne (grandes cultures difficiles à produire). Des projets d'échange fumier contre ressource fourragère se développent entre le piémont et la montagne Pyrénéenne, avec notamment le soutien de BLE.

Opportunités

- **Une filière ovins-lait bio structurée et spécialisée, avec des collectes principalement dans les Pyrénées-Atlantiques et en Dordogne.**
- **Un accompagnement technico-économique** possible lors de la conversion et au delà, afin notamment de connaître son coût de production et de pouvoir se positionner sur le marché.
- **Des consommateurs en demande d'une alternative au lait de vache : développement des produits ultra-frais à base de laits de brebis et de chèvre.**

Menaces

- **Il n'existe pas d'organisation de producteurs de lait de brebis bio structurée à ce jour.**
- **La contractualisation est encore peu répandue dans les Pyrénées** (partenariat conclu oralement, basé sur la confiance). Dans un marché en développement, qui serait de plus en plus concurrentiel, le manque de contractualisation écrite pourrait déstabiliser la filière (concurrence pour les approvisionnements, déstabilisation des prix, etc.).

Les projets de collecte

Les entreprises de collecte de lait de brebis bio de Nouvelle-Aquitaine sont à la recherche de volumes, notamment en Dordogne et zones limitrophes, ainsi que dans les Pyrénées-Atlantiques.

Des projets de développement de la collecte sont initiés par les collecteurs. Ces projets permettent de construire collectivement des projets durables, favorisant le développement local de la collecte. Dans le Pays Basque, le développement de la production de lait de brebis bio se fait notamment grâce au soutien de la Communauté de Communes du Pays Basques (ex. syndicat du bassin de la Nive) qui travaille en partenariat avec les organismes de développement agricoles (BLE, CDA64) et les collecteurs privés locaux.

Les principaux collecteurs

- **Collecte ex. Aquitaine et Limousin** : Le Petit Basque.
- **Collecte en Dordogne** : Le Chêne Vert, Péchalou.
- **Collecte dans le Pays Basque** : Agour, Les Bergers de Saint Michel, fromagerie des Aldudes, Baskalia (projet 2018), etc.

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Nicolas DESMARIS
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr – 05 55 75 11 12

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques : Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com – 06 21 31 32 65

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY,
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com – 05 55 33 14 02

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •



LA FILIÈRE LAIT DE CHÈVRE BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



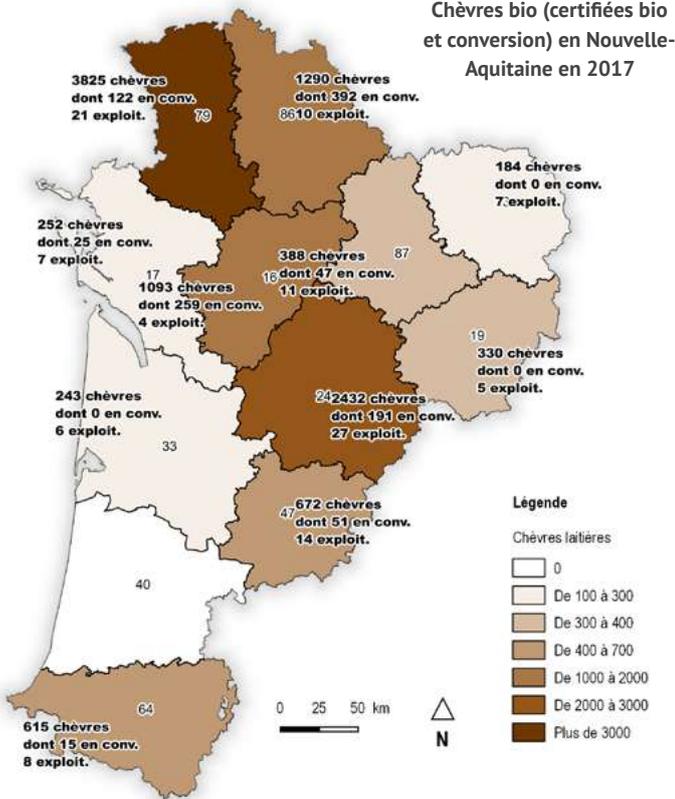
Rédaction par Barbara KASERER, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



1 LA PRODUCTION DE LAIT DE CHÈVRE BIO

(Source : Agence BIO 2018)

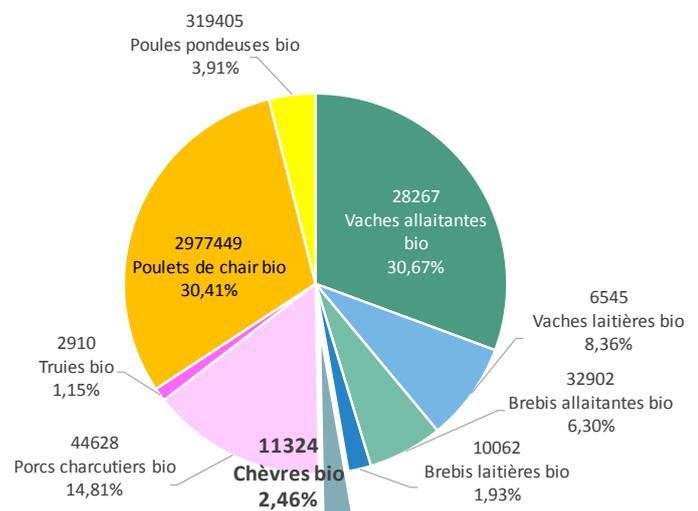
Chèvres bio (certifiées bio et conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2017



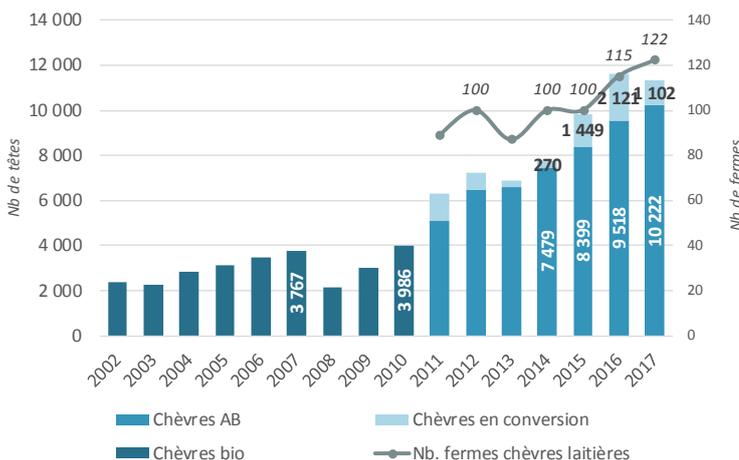
Le troupeau caprin de Nouvelle-Aquitaine se situe sur une diagonale nord-ouest / sud-est qui correspond aux zones collectées par les opérateurs économiques. Les chèvres laitières sont plus nombreuses dans les Deux-Sèvres (département leader en France en lait de chèvre conventionnel) et en Dordogne.

- 122 fermes soit 2,3% des exploitations bio de la région (+6% vs. 2016) : près de 75% des producteurs de lait de chèvre bio transforment leur lait à la ferme et le commercialisent en vente directe (source enquêtes Interbio 2017).
- 11 324 chèvres laitières soit 2,4% du cheptel bio régional en équivalent UGB en 2017. La forte progression observée entre 2015 et 2016 (+18,2 % vs. 2015) ralentit en 2017 : le nombre de chèvres certifiées ne diminue pas (+7,4%) mais le nombre des animaux en conversion est réduit de moitié (-48%), ce qui induit une baisse générale de 2,7% du cheptel.

Le cheptel bio de Nouvelle-Aquitaine en équivalents UGB en 2017



Évolution du nombre fermes et de chèvres laitières certifiées et en conversion entre 2002 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine



(Source FranceAgriMer, CNIEL, commission Interbio 2018)

Près de 6 millions de litres de lait de chèvre bio sont collectés en France, ce qui représente 1,2 % de la collecte nationale de lait de chèvre en 2017 (contre 8% pour le lait de brebis bio et 2,6% pour le lait de vache bio). La région Auvergne-Rhône-Alpes regroupe le plus d'exploitations certifiées (268) contre 122 en Nouvelle-Aquitaine (3^{ème} rang national).

Le lait de chèvre est principalement destiné à la transformation fromagère bien que les transformations de produits ultra-frais se développent.

Atouts

- Forte demande du marché, la production ne couvre par la demande, ruptures de stocks pour tous les produits : **l'équilibre offre-demande est favorable au développement de la filière lait de chèvre biologique.**
- **Un prix bio déconnecté du prix conventionnel** (stabilité des prix), **des contrats pluriannuels entre le collecteur et le producteur** (prévisions financières possibles pour les producteurs, anticipation des volumes à venir pour les collecteurs).
- **De nombreux sites de transformation présents en Nouvelle-Aquitaine** (une quinzaine d'entreprises laitières industrielles et artisanales, au statut coopératif ou privé).

Contraintes

- **Peu de valorisation des chevreaux** : le prix du chevreau stagne depuis 20 ans. Alors qu'en 1980 la vente de chevreaux permettait de faire un mois de lait pour les éleveurs, cet apport représente aujourd'hui moins de 5% du revenu issu du lait. **La viande caprine est peu connue et peu consommée.**
- **Difficultés pour certains systèmes de production conventionnels pour passer en bio** : nécessité réglementaire et économique de bénéficier d'une autonomie alimentaire suffisante dans les exploitations (pâturage suffisant, lien au sol en bio, etc.).

Opportunités :

- **Une filière caprine bio structurée et spécialisée** (ex : CFB est le premier groupement de producteurs 100% bio).
- **Un accompagnement technico-économique** possible lors de la conversion et au delà, afin notamment de connaître son coût de production et de pouvoir se positionner sur le marché.
- **Des consommateurs en demande d'une alternative au lait de vache** : développement des produits ultra-frais à base de laits de brebis et de chèvre.

Menaces

- **Le lien entre le coût de production du lait de chèvre bio et le prix d'achat des collecteurs serait à mieux évaluer dans certains cas, afin de pérenniser les conversions.**

En moyenne, le lait de chèvre bio est acheté aux producteurs aux alentours de 900 € / 1000 litres en Nouvelle-Aquitaine contre 799 € / 1 000 litres en conventionnel (prix national du

lait réel majoré au 1^{er} semestre 2017 de 29,5 € versus janvier 2016, en lien avec le manque de lait collecté). **L'écart entre conventionnel et bio est parfois peu important alors que les coûts de production en bio sont plus élevés.**

- **La part des importations reste forte** en conventionnel (plus de 120 millions de litres en 2017). En bio les entreprises importent également du lait de chèvre bio (notamment des Pays Bas) afin de compenser les volumes manquants.

Les projets de collecte

Toutes les entreprises de collecte de lait de chèvre bio de Nouvelle-Aquitaine sont à la recherche de volumes.

Dans la région, au moins 4 millions de litres sont recherchés. Des projets de développement de la collecte sont initiés par les collecteurs. Ces projets permettent de construire collectivement des projets durables, favorisant le développement local de la collecte.

Les principaux collecteurs

Collecte en Dordogne : Chêne Vert, Péchalou (en projet).

Collecte en Nouvelle-Aquitaine, du Lot-et-Garonne aux Deux-Sèvres : La Lémance (laiterie et fromagerie).

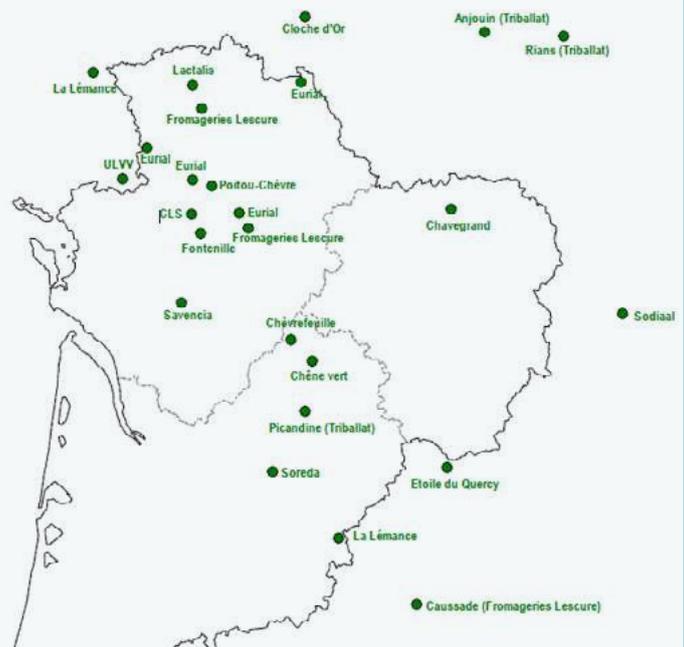
Collecte dans la Vienne : La Cloche d'Or, Eurial.

Les groupements de producteurs

Chèvre Bio France (CBF) : premier groupement de producteurs de lait de chèvre bio en France.

Les sites de transformation de lait de chèvre en Nouvelle-Aquitaine

Source : Fédération Régionale Caprine (CHEVRIERS Nouvelle-Aquitaine & Vendée)



CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Nicolas DESMARIS,
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr – 05 55 75 11 12

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques :
Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com – 06 21 31 32 65

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY,
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com – 05 55 33 14 02

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •



LA FILIÈRE LAIT DE VACHE BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



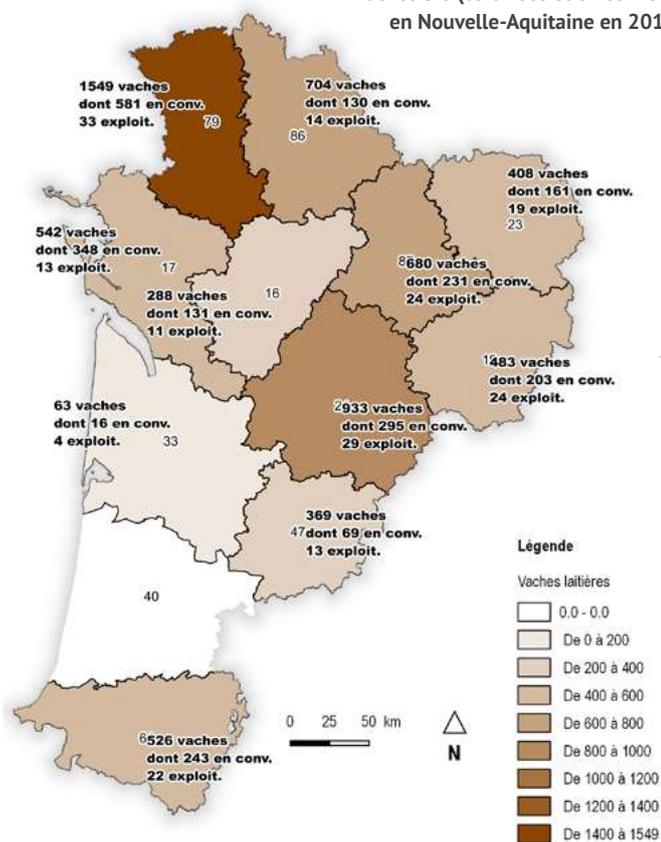
Rédaction par Barbara KASERER, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



1 LA PRODUCTION DE LAIT DE VACHE BIO

(Source : Agence BIO 2018)

Vaches bio (certifiées et en conversion)
en Nouvelle-Aquitaine en 2017

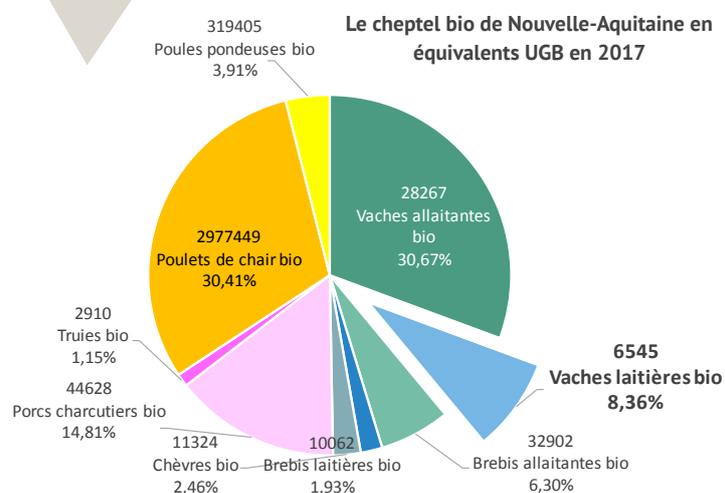


Production et collecte lait de vache bio en France

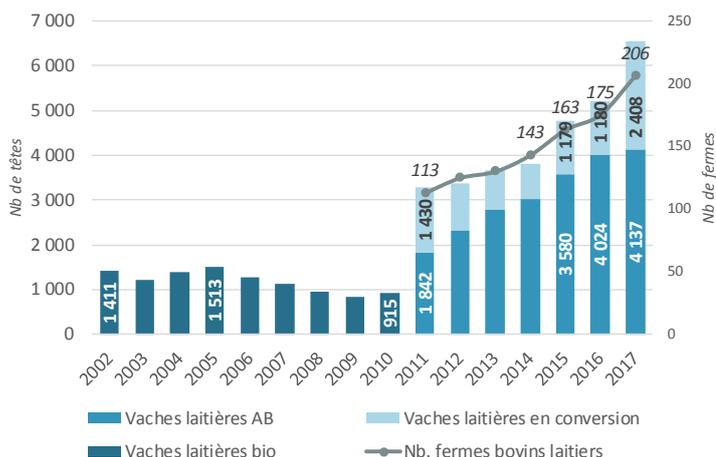
- 2 792 producteurs de lait bio, majoritairement collectés en filière longue.
- 65,4 millions de litres en janvier 2018.
- Collecte BIO : +46,6% en janvier 2018 vs. 2017.
- Collecte hors BIO : +3% en janvier 2018 vs. 2017.
- **En 2017, le lait de vache bio représente 2,6% de la collecte nationale.**

Production et collecte lait de vache bio en Nouvelle-Aquitaine

- Seuls 3% du lait bio français sont collectés en Nouvelle-Aquitaine.
- Le troupeau bovin laitier se situe au Nord et à l'Est de la région, en limite des bassins laitiers. Le lait de vache bio est une production minoritaire en Nouvelle-Aquitaine.
- **206 fermes** soit 3,9% des exploitations bio de la région (+18% vs. 2016).
- **6545 vaches laitières** soit 8,3% du cheptel bio régional en équivalent UGB (+26% vs. 2015).



Évolution du nombre de vaches laitières certifiées et en conversion
entre 2007 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine



- **Fortes vagues de conversion** à chaque crise laitière (2010-2011 et 2014-2015).
- **Le cheptel a été multiplié par 2 entre 2011 et 2017.**

(Sources : FranceAgriMer & CNIEL 2018)

La demande

52% des français consomment régulièrement des produits laitiers bio, qui sont à 95% origine France. La majeure partie de ce lait est du lait de vache.

La consommation ne faiblit pas sur les produits laitiers biologiques : les achats en volume augmentent de 8% à 30%, les prix sont globalement à la hausse (entre 1 et 5%), sauf pour le beurre et les matières grasses allégées dont le prix augmente de 13 et 17%.

A l'inverse, dans la filière conventionnelle, les volumes de produits laitiers achetés par les ménages continuent de baisser en 2017. Les prix conventionnels quant à eux augmentent sensiblement (entre 1 et 5%), sauf pour le beurre dont le prix augmente de 18% en 2017.

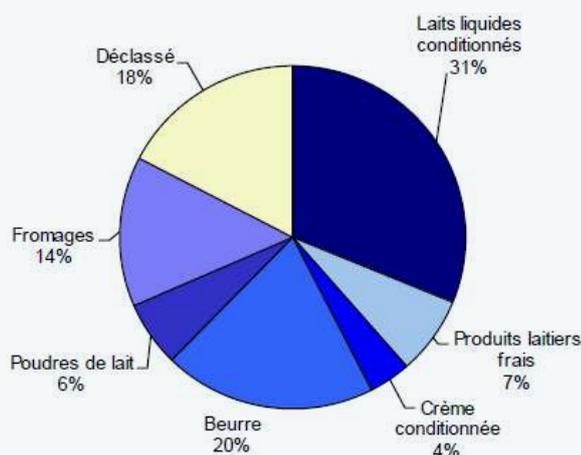
La production ne couvre pas la demande, et les collecteurs recherchent du lait de vache bio. En Nouvelle-Aquitaine, les volumes collectés en région sont d'environ 40 millions de litres, et les volumes recherchés sont d'au moins 20 millions de litres.

La collecte de lait de vache a lieu dans tout les départements de Nouvelle-Aquitaine et a débuté fin 2017 dans les Pyrénées Atlantiques avec Biolait.

Des produits conditionnés de manière spécifique sont recherchés par la restauration collective : lait et crème UHT en outre de 10L, beurre doux 1kg, seau de fromage blanc, etc.

Les fabrications

Devenir du lait bio en France en 2017
(Source CNIEL 2018)



Les laits conditionnés occupent une place prépondérante (31% en lait bio contre environ 10% en conventionnel), les fromages 14% en bio contre 35% en conventionnel, les poudres de lait (6% vs 16% en conventionnel). Le beurre et les produits frais sont en proportions comparables en conventionnel et en bio.

Bilan des fabrications biologiques sur l'année 2017 :

On constate une progression de tous les segments sur l'année 2017, en particulier des poudres lait (+73% par rapport à 2016), les desserts lactés (+47%), les crèmes (+45%)

Il y a pénuries en matières grasses laitières bio en Nouvelle-Aquitaine : les transformateurs (biscuiteries, etc.) peinent à trouver du beurre et de la crème bio en région.

Les prix payés aux producteurs

Le prix bio est déconnecté du marché conventionnel : les prix sont donc stables d'une année à l'autre. Le prix bio est supérieur au prix conventionnel et variable selon les zones de collecte, la qualité du lait, les collecteurs.

Prix du lait payé aux producteurs (38-32 TPC TQC)

(Source CNIEL 2018)



Les principaux collecteurs

- **Collecte en Nouvelle-Aquitaine :** Biolait, Terra Lacta (laiterie Les Fayes en Haute Vienne), Sodiaal
- **Collecte en Dordogne :** laiterie Péchalou
- **Collecte en Creuse :** fromagerie Duroux
- **Collecte Deux-Sèvres :** Eurial (filiale d'Agrial)

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Nicolas DESMARIS,
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr – 05 55 75 11 12

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques :
Thierry MOUCHARD
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com – 06 24 04 01 58

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY,
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com – 05 55 33 14 02

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •



Source des données : Agence bio 2018/OC, Agreste (mémento régional 2017)

Cartographie : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Crédits photo : CRANA, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

INTERBIO
Nouvelle-Aquitaine
Association Interprofessionnelle BIO régionale